

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817



JACOBINISME ET CONTRÔLE POLITIQUE
**LE MACRON JACOBIN
SEUL EN PISTE**

Une aubaine ?
Turisimu Sì,
Turisimu Nò
Notre schizophrénie

Erratum

Dans le dernier Journal de la Corse un problème technique a conduit à une inversion de page. C'est pour cette raison que nous avons reproduit l'article « *politique* »

MOBILISÉS POUR NOS 339 000 CLIENTS PROS ET ENTREPRISES

Nos conseillers sont à vos côtés
AU QUOTIDIEN.

SOLUTIONS DE PAIEMENT
pour vos activités d'e-commerce.

GAIN DE TRÉSORERIE DE 45 JOURS
avec le financement par affacturage
dès la commande.

PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT :
remboursement du capital différé
d'un an supplémentaire sur demande.

**C'EST VOUS
L'AVENIR**



**SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

Source : Société Générale - Rapport financier annuel 2019 - 03/2020.
Société Générale, S.A. au capital de 1 066 714 367,50 € - 552 120 222 RCS PARIS - Siège social : 29, bd Haussmann, 75009 PARIS. Crédit photo : Getty Images - Février 2021.

CENTURY 21.
PARLONS DE VOUS. PARLONS BIEN.



Résidence Pietraverde



A PARTIR DE 150 000€

Century 21 Actif Immobilier | AJACCIO | 04.95.21.18.00

Société d'édition :
Journal de la Corse
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

Rédaction :
redacjournaldelacorse@orange.fr

Rédaction Ajaccio :
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Rédaction Bastia :
7, rue César Campinchi
Tél : 06 75 02 03 34
Fax : 04 95 31 13 69

Annonces légales :
journaldelacorse@orange.fr

**Directrice de la publication
et rédactrice en chef :**
Caroline Siciliano

Directeur Général :
Jean Michel Emmanuelli

Directeur de la rédaction Bastia :
Aimé Pietri

Publicité :
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Impression :
Imprimerie Olivesi Ajaccio
ISSN : 0996-1364
CPPAP : 0921 C 80690

**Soucieux de la protection
de l'environnement,
le Journal de la Corse
est imprimé sur papier recyclé.**

L'édito d'Aimé Pietri

PAYEZ EN DOUCEUR !

« Modernisez le paiement de votre impôt » c'est ce que recommande toujours le Trésor Public qui propose au contribuable le paiement mensuel ou le paiement à échéance, de ses impôts personnels : impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière ou encore redevance télé et cela par prélèvement direct sur son compte bancaire ou postal. Cette honnête proposition est, sans nul doute, la suite logique des difficultés auxquelles le percepteur doit faire face pour recouvrer son dû, difficultés de plus en plus grandes si l'on en croit les confidences de ceux qui sont chargés de faire rentrer l'argent dans les caisses de l'Etat. Car les mauvais payeurs auraient tendance à se multiplier dans cette île où, naguère, on mettait un point d'honneur à régler ses dettes même au prix de dures privations. Aujourd'hui on aime vivre au dessus de ses moyens, en ne se privant de rien, ni du nécessaire ni du superflu. On comprendra donc que la dette publique, celle dont on s'acquitte presque toujours en dernier ou qu'on « oublie » de s'acquitter, atteigne des profondeurs insoupçonnées. Et elle n'ouvre pas que des abîmes devant le Trésor mais aussi devant une multitude d'organismes publics ou para publics sans lesquels, aujourd'hui, la vie serait bien difficile à vivre. Après avoir tenté, en vain, la récupération par la force de la loi, l'ayant auparavant assortie de diverses menaces, plus ou moins voilées, on se résout à proposer la ponction douce dont l'efficacité n'est pas tout à fait établie. Car il n'est pas évident que le contribuable soit disposé à faire un effort civique d'importance et finisse par se laisser persuader qu'il doit contribuer, en versant son écot, à l'équilibre du budget national. On comprendra, certes, qu'il puisse rechigner au vu des grandes escroqueries publiques qui, de temps à autre, défraient la chronique et dans lesquelles en arrivent à être compromis les plus hauts commis de l'Etat. Des escroqueries dont les milliardaires ne seront jamais remboursés. Ni par prélèvement mensuel. Ni par paiement à échéance. Et encore moins par promesse de règlement.

Agenda/Brèves 4

Politique 6

Le Macron jacobin seul en piste

Société 16

Écran, le mal aimé

Reportage 22

Restaurant fermés : « Nous sommes en train de mourir à petit feu »

Contact 24

BBB : Enquête d'un instrument !

Mode 28

Vers plus de responsabilités des géants du luxe

Humeur 31

Sport 34

Aviron Indoor : Frédéric Kowal, l'homme de tous les records !

LE REGARD DE Delambre

+ 008



Le GFCA seul représentant corse en coupe de France

Après l'élimination logique et prévisible de l'ACA en coupe de France, quelques jours plus tôt à Lyon, pensionnaire de Ligue 1 (5-1), le GFCA restait seul en lice dans la compétition afin de défendre les couleurs de la Corse. Le club ajaccien est sorti non sans mal, dimanche dernier, du traquenard à Saint-Omer, club de niveau régional.



Les « rouge et bleu » ont évité la prolongation de justesse en inscrivant le but victorieux à quelques secondes de la fin. Seul représentant insulaire au tour suivant le GFCA affrontera les amateurs de Saint-Brice (R1) au tour suivant. Méfiance car le club de la région parisienne a battu Drancy (N3) au tour précédent...

La Protection de l'Enfance met la pression

L'intersyndicale CGT/STC/FO/CFDT/SNT de la Protection de l'Enfance en Corse avait déposé un préavis de grève à compter du 8 février dernier. Une initiative qui faisait suite aux problématiques rencontrées dans ce



domaine. Des difficultés ont émergé au sein de l'Action Sociale de Proximité. Le vendredi 12 février, soit quatre jours plus tard, une longue négociation a eu lieu avec les services administratifs de la Collectivité de Corse. Après douze heures de négociations, l'intersyndicale a validé un protocole de sortie de crise...

Météo : la Corse en vigilance jaune

Neige et verglas figuraient au programme météorologique du week-end dernier. La neige est tombée à très basse altitude (200 mètres dans certains endroits). Un épisode qui a dû contraindre la Préfecture de Région à placer l'île en vigilance jaune. Tout est fort heureusement rentré dans l'ordre en début de semaine avec le retour du soleil mais des températures toujours très basses...

12 entreprises accusées de fraude fiscale

Le préfet de Haute Corse François Ravier et le procureur de la République de Bastia Arnaud Viorneri, co-présidaient vendredi dernier, une réunion du comité opérationnel département anti-

fraudes (Codaf) à la préfecture de Haute-Corse. Bilan : 4M d'euros de fraudes sociales et aux aides agricoles et 12 M d'euros en 2020. En Corse, 12 entreprises sont concernées dans le secteur du BTP et de l'hôtellerie-commerce. Préjudice total estimé : près d'un million d'euros. Des fausses déclarations du nombre d'employés, faux codes SIRET selon le préfet. Les situations relevant du pénal ont toutes été transmises au parquet. Les sanctions vont du remboursement intégral des sommes perçues au titre du chômage partiel à l'interdiction de bénéficier pendant une durée maximale de 5 ans,



d'aides publiques en matière d'emploi ou de formation professionnelle. Les sanctions peuvent même monter jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende, en application de l'article 441-6 du code

Engie Corse : les négociations continuent

Le comité Social et économique qui devait se tenir jeudi 11 février n'a finalement pas eu lieu. Une réunion officielle qui suscitait beaucoup d'inquiétude quant à la cessation d'activité de la société. Selon les représentants de la CGT Énergie, cette annulation serait dû au rapport de force entamé par le syndicat avec l'entreprise. Un comité de pilotage rassemblant la municipalité de Bastia, le groupe Engie et la préfecture s'est cependant réuni ce mercredi 10 février et devrait signer un protocole avant le 31 mars prochain, date à laquelle la concession doit prendre fin. Le principal point de discorde dans les négociations porte sur le déficit structurel de la concession. Un déficit qui remonte à 2014 et aujourd'hui estimé à quatre millions d'euros. Lors du dernier conseil municipal de Bastia, une nouvelle procédure de concession gazière de quinze ans dans le cadre d'une délégation de Service Public a été voté. Engie n'accepterait de se réengager qu'à la condition que son déficit soit compensé. Selon Xavier Nesa, représentant CGT Énergie, l'État pourrait prendre en charge la compensation du déficit structurel de l'activité gazière d'Engie en Corse. Le préfet de Corse a déclaré de son côté sur France 3 Corse Via Stella qu'il n'avait pas l'intention de « signer un chèque en blanc ». Pour Xavier Nesa, « Les choses avancent ». Affaire à suivre...



Covid-19 : six classes fermées au sein de l'Académie

L'Académie de Corse a communiqué les derniers chiffres concernant la Covid-19, peu avant le début des vacances. À l'occasion de la dernière semaine, 24 élèves ont été diagnostiqués positifs sur les sept derniers jours précédant le départ en vacances. Côté personnel, il en a été de même pour quatre personnes. Des chiffres peu alarmants au vu du nombre d'élèves (47890) et de personnels (4660) que compte l'Académie. Toutefois, et sans doute en raison de la présence décelée du variant anglais, six classes ont dû être fermées



Bastia : un contrôle de CRS tourne mal

Samedi dernier vers 16 h dans les quartiers Sud de Bastia, des policiers d'une Compagnie Républicaine de Sécurité ont ouvert le feu sur un automobiliste qui refusait d'obtempérer à un contrôle. Le chauffeur a réussi à prendre la fuite et personne à bord du véhicule ne semble avoir été blessé. En revanche, un des CRS a été blessé à la main. Les cause de cette blessure semblait flou mais ne provenait pas de la voiture contrôlée qui n'a pas ouvert le feu selon les informations de France 3 Corse. De son côté Corse matin écrivait que l'individu aurait fait feu avec un arme de poing pendant la poursuite. Le véhicule a été retrouvé aux alentours de la plage de l'Arinella. Ses occupants sont toujours recherchés. Une enquête de flagrance a été ouverte par le parquet de la République de

Bastia. Elle a été confiée à l'antenne bastiaise de la direction territoriale de la Police Judiciaire.

Ajaccio : des policiers visés par des tirs de carabine à plomb

Alors qu'ils effectuaient leur patrouille nocturne habituelle dans le quartier du Finosello à Ajaccio, le 11 février dernier, trois policiers ont reçu des petits plombs sur les vitres latérales de leur véhicule. Les deux individus qui auraient tiré, ont pris immédiatement la fuite. Aucun des agents n'a été blessé. Les vitres ont quant, à elles, été étoilées en deux endroits à cause de l'impact des plombs. Ceux-ci proviendraient d'une carabine de type Silver Soft. Le parquet d'Ajaccio a ouvert une enquête. Une personne a été entendue puis relâchée...

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

est le journal habilité pour publier
Les Annonces Légales et Judiciaires

Dans les départements 2A – 2B

Devis et attestation de parution renvoyés dans l'heure
Contact : journaldelacorse@orange.fr

Unione per Bastia dépose un recours devant le Conseil d'État

Unione per Bastia a entamé la semaine dernière un recours devant le Conseil d'État. Le groupe d'opposition de la mairie de Bastia mené par Jean-Sébastien De Casalta, Jean Zuccarelli, Jean-Martin Mondoloni et François Tatti annonçait jeudi 11, qu'il déposera un recours prochainement pour demander l'annulation de l'élection de Pierre Savelli. Une requête pour faire annuler l'élection avait déjà été déposée par Jean-Sébastien De Casalta. Le tribunal administratif de Bastia avait refusé cette demande le 5 février dernier, décision dans laquelle il était mentionné que l'écart de voix entre les deux listes ne justifiait pas « l'annulation des élections dans leur ensemble ». Pour Me Jean-André Albertini, avocat de l'opposition, il y a bien « un cumul d'irrégularité menant à un écart de voix. » Dans le viseur toujours, les courriers de la présidente de l'office public de l'Habitat, Fabienne Giovannini, également conseillère nationaliste à l'Assemblée de Corse. L'office y évoquait la réhabilitation de la résidence Les Pléiades dans les quartiers Sud de Bastia à la hauteur de 5 millions d'euros et également « un rattrapage en matière d'entretien » Des courriers qui selon l'opposition aurait été utilisés à des fins électorales.



Le Macron jacobin seul en piste

Le jacobinisme macronien qui saute aux yeux devrait inciter la majorité nationaliste à se consacrer à une bonne gestion des compétences de la Collectivité de Corse et à attendre des jours meilleurs concernant l'exposé de ses revendications historiques.



A la mi-janvier, devant les grilles de la Préfecture de Corse, Corsica Libera met en cause la politique de l'Etat en fustigeant l'action quotidienne du Préfet de Corse : « *Nous observons le retour de la politique des Gouverneurs. Les casquettes galonnées de la préfectorale, fidèles porte-paroles du gouvernement, ont en charge de réduire au silence l'exaspération qui monte au sein de toutes les composantes de notre société.* » Quelques jours plus tard, Gilles Simeoni fait de même. Entouré des autres conseillers, le Président du Conseil exécutif dénonce « *une situation politique d'une gravité extrême* » causée par l'Etat et son principal représentant, déplore un retour au jacobinisme : « *C'est la première fois, depuis 1982, qu'un gouvernement fait le choix politique de décider qu'il n'y a*

pas de question corse et qu'elle ne se pose pas en des termes politiques » et prévient : « *En tant que nationalistes, on ne peut pas se satisfaire ni accepter cette situation.* » Corsica Libera emboîtera très vite le pas : « *L'heure n'est plus au doigt sur la couture du pantalon mais à l'opposition formelle, lorsqu'elle est nécessaire, entre les forces vives et organisées d'un peuple face au retour même pas dissimulé d'une administration néocoloniale* » et ira même jusqu'à remettre le couvert : « *L'Etat doit changer de politique en Corse rapidement et prendre les décisions qui s'imposent. Le préfet Lelarge, digne héritier de Bernard Bonnet, doit cesser sa politique pyromane* ». Ces virulentes déclarations n'ont pas conduit l'Etat à réagir. A Paris, aucune autorité n'a commenté. Du côté du palais Lantivy, Pascal Lelarge s'en

est tenu à déclarer qu'il était soumis à un devoir de réserve. Rien n'a donc indiqué la moindre volonté de changer de cap. En réalité, l'inverse s'est dessiné car un pas supplémentaire a semble-t-il été fait dans le sens d'une politique encore plus jacobine.

Jacobinisme et contrôle politique

Ces derniers jours, il a été annoncé la nomination d'un sous-préfet à la relance dont le rôle ne sera pas de faire de la planche à voile ou de tenir compagnie à Pascal Lelarge. Selon le ressenti de la mouvance nationaliste, ce nouveau venu aura pour mission de renforcer la présence de l'Etat, de flécher l'utilisation de l'argent de la relance et surtout de « *squeezer* » la Collectivité de Corse dans le droit fil du rejet par Emmanuel Macron du

Plan Salvezza et Rilanciu. C'est plutôt bien vu car, du côté du Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, il est indiqué que la mission d'un sous-préfet à la relance est d'accélérer la répartition des crédits de la relance et de dialoguer avec les acteurs de terrain. Il convient toutefois de souligner que la Corse n'est pas seule concernée. En effet, plusieurs dizaines de sous-préfets à la relance sont entrés en fonction aux quatre coins de l'Hexagone. Certains élus locaux continentaux ont constaté et rappelé que des secrétaires généraux pour les affaires régionales (SGAR) sont chargés, sous l'égide des préfets de régions, de coordonner les relations entre l'Etat et les conseils régionaux en matière de développement économique. Ce qui les a conduit à suggérer que l'Etat ferait à la fois dans le jacobinisme et le contrôle politique. Leur analyse a d'ailleurs été validée par Romain Pasquier, entre autres titulaire de la chaire « *Territoires et mutations de l'action publique* » à Sciences-Po Rennes, membre de l'Institut de la gouvernance territoriale et de la décentralisation et du Conseil de rédaction des revues Pouvoirs Locaux et Politique européenne. Cet expert a récemment souligné dans un article publié par la très institutionnelle et reconnue La Gazette, que la nomination des sous-préfets à la relance relevait d'une part « *d'un signe de défiance vis-à-vis des collectivités alors qu'elles travaillent très bien avec les services déconcentrés de l'Etat* » ; d'autre part d'une « *intention politique* » du gouvernement de contrôler la gestion de la relance, surtout lorsque se trouvent à la tête des régions des opposants déterminés ou de potentiels présidentiables (Valérie Pécresse, Xavier Bertrand).

Mort et enterré !

Une question s'impose alors : est-il pertinent, comme le font Gilles Simeoni et d'autres depuis quelques semaines, de rechercher le dialogue avec l'Etat ou de hausser le ton ? Il est probablement pertinent de ne pas afficher un renoncement total au dialogue ou à ses revendications. En revanche, rien ne sert sans doute d'espérer obtenir ou forcer la moindre ouverture ou avancée. Etant confronté

à la crise sanitaire et à la crise économique et sociale, et aussi à l'opposition de la plupart des présidents de région (de droite, de gauche ou aspirant à prendre sa place), le président de la République a opté pour une recentralisation et même une concentration du pouvoir entre ses mains. De ce fait, concernant les rapports Etat / Régions, le « *en même temps* » qui aurait permis d'instaurer plus de pouvoir local a donc évidemment vécu. Il est mort et enterré ! Le Macron jacobin qui a privé les collectivités locales de la taxe d'habitation, leur principale ressource fiscale, reste seul en course. Il a balayé et effacé le Macron girondin qui, quelques semaines après son élection à la présidence de la République, avait dans le cadre de la réunion du Congrès à Versailles, dénoncé une « *centralisation jacobine* » traduisant de la part de l'Etat « *la peur élémentaire de*

perdre une part de son pouvoir », avait lancé « *Conjurons cette peur !* » et avait appelé à la tenue d'une « *Conférence des territoires* » devant « *donner davantage de latitude aux collectivités territoriales* » dans le cadre « *de vrais pactes girondins* ». Le jacobinisme macronien qui saute aux yeux de Dunkerque à Toulon, comme d'Ersa à Bunifaziu, devrait inciter la majorité nationaliste au réalisme, c'est-à-dire à se consacrer à une bonne gestion des compétences de la Collectivité de Corse et à attendre des jours meilleurs concernant l'exposé de ses revendications historiques. À qui sait attendre, le temps ouvre ses portes (proverbe chinois).

• Pierre Corsi



journaldelacorse@orange.fr

Territoriales : vers un retour au bloc contre bloc

Depuis quelques jours, les trois composantes de Per a Corsica font à nouveau front commun. Ceci devrait s'accroître durant les prochaines semaines dans la perspective de la tenue en juin des élections territoriales.



économique et sociale de l'île, et de l'action politique externe, vers une autonomie de fait. » Une affirmation du leadership du parti, un retour à la combativité sur le terrain et une réactivation de la revendication institutionnelle majeure (l'autonomie) sont donc préconisés pour satisfaire les militants les plus engagés qui s'interrogent depuis qu'Emmanuel Macron a, en personne et à maintes reprises (devant la stèle Claude Erignac à Aiaçciu, à la tribune de l'Alb'Oru à Bastia, dans une salle de mairie à Cuzzà), infligé des camouflets et signifié des fins de non-recevoir à la majorité territoriale. Cependant, pour la plupart de celles et ceux qui ont fait le déplacement, et plus particulièrement les délégations du Partitu di a Nazione Corsa et de Corsica Libera, l'essentiel est ailleurs. Ils sont dans l'attente d'une réponse à une question : Femu a Corsica est-il disposé à aller à la bataille des élections municipales de mars 2020 dans le cadre unitaire Per a Corsica ? C'est-à-dire en unissant ses forces dès le premier tour, comme à l'occasion des législatives de juin 2017 et des territoriales de décembre 2017, avec le Partitu di a Nazione Corsa et Corsica Libera.

Des résultats peu concluants

La réponse est apportée par Gilles Simeoni. Elle suggère que l'unité relèvera du passé. En effet, à la tribune, évoquant l'accord qui a acté la démarche unitaire Per a Corsica à l'occasion du scrutin territorial de décembre 2017, le Président du Conseil exécutif annonce : « *Cet accord ne dit pas que nous serons ensemble aux municipales* » puis précise : « *Cet accord ne dit pas que nous serons ensemble aux prochaines territoriales au premier tour.* » Quelques minutes plus tard, Jean-Félix Acquaviva va dans le même sens. Il fustige



29 juin 2019, sous le toit du boulodrome de Bastia-Lupinu, les élus, les militants et les sympathisants de Femu a Corsica ont répondu présent malgré une température caniculaire. Les plus investis d'entre eux ont conscience que le moment est politiquement important car ils ont pris connaissance du communiqué de Jean-Félix Acquaviva annonçant l'objet et précisant l'importance de ce rassemblement. Dans ce document, l'intéressé qui pour le rédiger a revêtu la chasuble de secrétaire national sur son costume de député, insiste sur la nécessité « *d'actualiser stratégiquement l'action politique démocratique de Femu a Corsica, du mouvement national, des forces de la société civile et de progrès pour avancer de manière irréversible, par la conjonction de l'initiative institutionnelle, l'investissement sur tous les terrains de la vie politique, culturelle,*

l'appel commun et unilatéral à la constitution d'une liste Per a Corsica pour partir à l'assaut de la mairie d'Ajaccio, qu'ont lancé, quelques jours plus tôt, le Partitu di a Nazione Corsa et Corsica Libera. Il n'exclut pas la possibilité de primaires nationalistes au premier tour dans certaines communes. Il souligne que l'ambition de son parti qui se veut être de gouvernement, est d'influer, de séduire et de rassembler bien au-delà de la mouvance nationaliste : « *Nous pensons que le vrai sujet c'est le rassemblement le plus large.* » En mars 2020, les résultats de cette démarche seront loin d'être concluants. Les listes nationalistes seront défaites dès le premier tour dans la plupart des principales communes. En définitive, parmi ces cités, seules Portovechju, Biguglia et Figari seront conquises et ces victoires ne devront pas grand-chose à une dynamique nationaliste et quasiment rien à l'orientation évoquée à l'Alb'Oru. Pourtant les trois composantes de Per a Corsica resteront campées sur leurs positions jusqu'au début de cette année. En effet, elles n'acteront ni la rupture de Per à Corsica, ni sa relance. Chacune s'en tiendra à faire dans la différenciation. Femu a Corsica ne renoncera pas à l'objectif de devenir un parti de gouvernement et de large rassemblement. Corsica Libera et le Partitu di a Nazione Corsa préconiseront un repositionnement fortement militant et nationaliste. Le parti indépendantiste finira par mettre publiquement en cause la politique de la Collectivité de Corse (devant les grilles de la Préfecture de Corse) : « *La Collectivité de Corse a globalement failli au regard des engagements pris devant le peuple (...) On doit être plus incisifs et sortir de la recherche perpétuelle d'un consensus mou* ». Jean-Christophe Angelini le fera plus softement en appelant à « *un débat de fond sur l'exercice du pouvoir territorial par les nationalistes* », à « *un acte de refondation politique, institutionnel et idéologique* » et à un « *nouveau contrat* » entre les formations nationalistes.

Fin des querelles ?

Cependant, depuis quelques jours, les trois composantes de Per a Corsica font à nouveau

NOS ALLIANCES SONT COUSUES DE FIL BLANC...
LES GENS VONT COMMENCER À SE MÉFIER...



front commun. Cette évolution a été révélée par la conférence de presse du 26 janvier à l'occasion de laquelle Gilles Simeoni et les autres membres du Conseil exécutif ont évoqué la nécessité de construire un rapport de force avec l'Etat et montré une volonté de serrer les rangs. Il semble que le jacobinisme élyséen et la persistance d'une volonté vengeresse dans la gestion du dossier des prisonniers nationalistes, que le zèle dont fait preuve le préfet de Corse pour imposer strictement aux élus de la Collectivité de Corse de ne pas dépasser leur champ de compétences, que la montée en puissance et en agressivité du cartel des oppositions qui se forme autour de Laurent Marcangeli, et aussi l'inquiétude et les impatiences de la basse nationalistes, incitent les composantes de

Per a Corsica à faire taire leurs querelles. L'heure est au retour à une logique bloc contre bloc.

Ceci devrait s'accroître durant les prochaines semaines dans la perspective de la tenue en juin des élections territoriales. Ceci ne sera sans doute pas bon pour la Corse car l'évaluation du bilan de l'action nationaliste et la confrontation entre des projets, risquent d'être supplantés par un retour au débat stérile Corse ou Paris, un duel entre deux leaders (Gilles Simeoni, Laurent Marcangeli) et un simplisme des messages.

• Pierre Corsi

www.journaldelacorse.corsica

Bunifaziu

Permis de construire n° 19-50 (Antony Perrino) à Cavaddu/Cavallo

L'État exerce enfin son contrôle de légalité sur « L'île aux milliardaires ». L'article L.121-16 du code de l'urbanisme dispose qu'en dehors des espaces urbanisés, les constructions ou installations sont interdites sur une bande littorale de cent mètres à compter de la limite haute du rivage.



▲ Photo 1 : L'île de Cavallo, image géoportail juin 2019

Le 20 novembre 2019, le maire de Bonifacio accorde à A. Perrino (SAS Marina di Cavallo) un permis de construire (PC n° 19-50*) pour démolitions/constructions sur les parcelles 631 à 646, 664 et 665 : *PC joint et localisation jointe sur photo aérienne Géoportail.*

(Cf photo 1 et photo 2)

Le 20 janvier 2020, le Sous-Préfet adresse un recours gracieux au maire, demandant le retrait de ce PC. Sans succès.

Le 22 mai 2020, le Sous-Préfet défère ce permis de construire au Tribunal administratif (TA).

Histoire récente de ces parcelles

1992 : Plasticage des constructions existantes par « Resistanza »

1995 : Plasticage par le FLNC Canal Historique

Octobre 2017 : U Rinnovu Naziunali dénonce, sur place, le projet d'une future construction de 1 200 m² accompagnée d'une piscine olympique et la présence de matériaux de construction et de dizaines d'algecos... toujours visibles en juin 2019. (Cf photo 3)



▲ Photo 3 : Algecos en 2017

Le 7 octobre 2020, A. Perrino retire sa demande de PC et, le même jour, le maire retire le PC qu'il avait accordé : *arrêté de retrait joint**.*

POUR TÉLÉCHARGER LES JUGEMENTS

- * <https://www.ulevante.fr/wp-content/uploads/2021/02/PC-19-50-Perrino.pdf>
- ** <https://www.ulevante.fr/wp-content/uploads/2021/02/PC-19.50-SAS-MARINA-DI-CAVALLO-A-rrete-de-retrait-N-%C2%B0-67-.2020.pdf>
- *** <https://www.ulevante.fr/wp-content/uploads/2021/02/cavallo-plu-arret-CA-sept-2016.pdf>



▲ Photos 2 : Emplacement des algécos et des ruines... support du permis de construire

▲ Photos 4 État des ruines et matériaux de construction en 2017

Le Sous-Préfet a donc « *obligé* » A. Perrino (et le maire de Bonifacio) à retirer la demande de PC. Si A. Perrino a retiré sa demande c'est qu'il « *savait* » qu'il perdrait devant le TA qui annulerait ce PC ... faisant jurisprudence. **Enfin un contrôle de légalité de l'État conforme au droit de l'urbanisme sur l'île de Cavaddu.**

Cavallo est inconstructible : extraits de l'arrêt de la cour administrative d'appel de Marseille en date du 26 septembre 2016, annulant le PLU de Cavallo*** : (Cf photo 5)

La CAA rappelle également dans son arrêt que les secteurs de l'île de Cavallo situés dans la bande littorale des 100 mètres ne constituent pas des espaces urbanisés et, qu'en dehors des espaces urbanisés, les constructions ou installations sont interdites sur une bande littorale de 100 mètres à compter de la limite haute du rivage ... et (Cf photo 6)

La délivrance de ce permis de construire, en novembre 2019, était donc totalement illégale ; c'est ce que, fort à propos, le Sous-Préfet a appelé.

• Association « *U Levante* »

... que précisément, tout en classant 45% du territoire en zone NR inconstructible au titre des espaces remarquables, elle institue notamment une constructibilité encadrée de plusieurs micro-zones UK2 afin de permettre l'achèvement ou la reconstruction d'une vingtaine de villas non habitées et la réalisation d'un projet en zone UK2a comportant 1 200 mètres carrés de surface de plancher ; que le plan local d'urbanisme modifié prévoit par ailleurs la possibilité de nouvelles constructions à usage technique et d'équipements collectifs, sportifs ou de loisirs dans les zones naturelles NNe, NNs et NNp ; qu'il n'est aucunement contredit que ces possibilités sont de nature à permettre une augmentation conséquente de la population fréquentant l'île de Cavallo ; que, dans ces conditions, la modification approuvée le 20 décembre 2013 était susceptible d'entraîner des incidences significatives sur un site Natura 2000 ; qu'elle entraine donc à ce titre dans le champ des dispositions précitées de l'article L. 414-1 du code de l'environnement ;

▲ Photos 5 : Extraits N°1 de l'arrêt de la cour administrative d'appel de Marseille en date du 26 septembre 2016, annulant le PLU de Cavallo

... qu'il est constant que la plupart des vestiges de bâtiments situés sur les parcelles classées en zone UK2 n'ont jamais été terminés et ne comprennent pour certains que des fondations et quelques murs ; qu'en outre, un sous-secteur spécifique UK2a au sud de l'île, entièrement inclus dans la bande littorale de cent mètres à compter du rivage au vu des plans de zonage figurant au dossier, doit permettre selon le règlement la construction d'une nouvelle emprise au sol globale de 1 200 mètres carrés conditionnée par la démolition de ruines dans un secteur avoisinant, possibilité dont il n'est ni démontré ni même soutenu qu'elle concernerait exclusivement la reconstruction ou l'aménagement de bâtiments existants ; que la commune de Bonifacio ne saurait invoquer utilement en toute hypothèse, pour justifier les possibilités de construction ainsi permises par le document d'urbanisme dans la bande de cent mètres, les dispositions l'article L. 111-3 du code de l'urbanisme qui, si elles s'appliquent nonobstant toute norme d'urbanisme contraire, portent quant à elles sur la seule reconstruction à l'identique d'immeubles préexistants régulièrement édifiés et détruits depuis moins de dix ans ; que, dans

▲ Photos 6 : Extraits N°2 de l'arrêt de la cour administrative d'appel de Marseille en date du 26 septembre 2016, annulant le PLU de Cavallo

SI LE CODE DE L'URBANISME ET LES JUGEMENTS DES TRIBUNAUX ÉTAIENT RESPECTÉS À BONIFAZIU, RIEN NE POURRAIT ÊTRE CONSTRUIT SUR L'ÎLE DE CAVADDU ET RIEN N'AURAIT JAMAIS PU Y ÊTRE CONSTRUIT...

Turisimu Sì, Turisimu Nò : notre schizophrénie

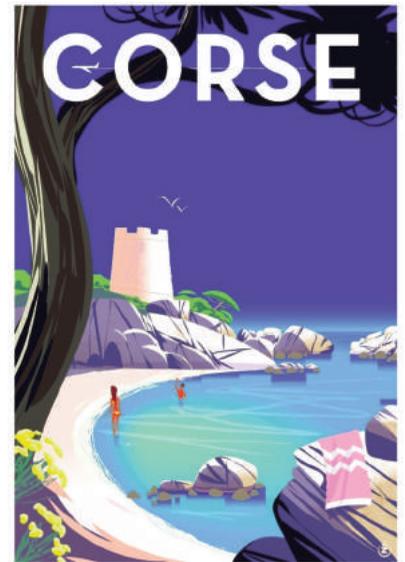
Visiteurs et secteur touristique nous semblent être un jour des sources de revenus et une aubaine, un autre jour des intrus et une calamité.

Dans les médias ou sur les réseaux sociaux, nombreux sont les prises de positions et les messages dont les auteurs affirment leur hostilité à la fréquentation touristique et ne sont pas loin de se réjouir que la pandémie Covid-19 ait fortement contribué à la réduire. Il est vrai qu'en de nombreux domaines, en 2020, il y a eu matière à être satisfaits. La faune et la flore ont été moins soumises à des nuisances. Les routes, les sentiers de promenade, les sites remarquables, les aires de stationnement et les plages sont davantage restés nôtres car nous avons eu moins eu à supporter le passage ou à la présence envahissante et parfois agaçante des méga-autocars polonais, des cyclotouristes flamands, des motards venus de Germanie, des placides automobilistes suisses, des omniprésents randonneurs autrichiens, des bobos parisiens amateurs de selfies écolos, des camping-caristes néerlandais, des baigneurs

cependant justifier que l'on danse de joie sans discernement ou que l'on occulte les difficultés que rencontrent les chefs d'entreprise, les artisans et les salariés qui vivent du service ou du commerce de proximité, de l'hébergement, de la restauration, du débit de boissons ou de l'organisation de loisirs. Le tourisme ne représente pas que l'invasion de gêneurs, le gagne-pain du saisonnier, l'activité de fonctionnaires qui se font porter pâle pour devenir tenanciers de gargotes ou loueurs de quads, les locations clandestines, les méga-profits de quelques-uns.

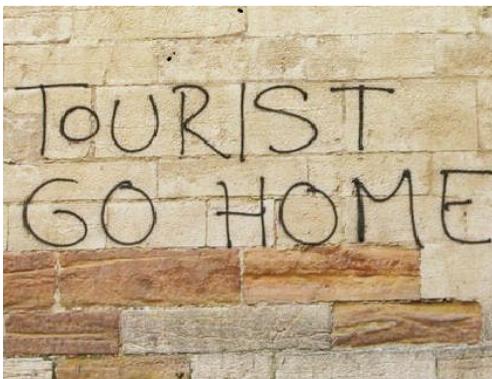
Une véritable dépendance

Le tourisme permet aussi et surtout à des milliers de Corses de vivre de leur travail sur leur terre. La fréquentation compense la petitesse du marché insulaire et l'argent des touristes conforte bien des trésoreries. Cela profite aux bars, aux restaurants et aux auberges ouverts à l'année, aux exploitants agricoles qui privilégient la qualité, aux commerces et services de proximité qui sont les premiers à pâtir du pouvoir d'achat quasi inexistant de plus de 20 % de de la population insulaire. Cela fait aussi l'affaire de la grande distribution et des galeries commerciales qui ont besoin de nombreux consommateurs. Pour certains acteurs, le tourisme est même vital. Il est nourricier pour l'hôtellerie. Il permet la pérennisation de nombreux événements culturels ou ludiques. Il irrigue les compagnies maritimes et aériennes ainsi que les transports ferroviaire et routier de voyageurs. Il est une source irremplaçable de revenus pour les guides-conférenciers, de haute montagne ou de randonnée, les autocaristes, les taxis, les retraités qui louent leur maison de village pour compléter de maigres revenus, les étudiants qui ont besoin de jobs d'été... Si l'argent du touriste vient



à durablement manquer, toutes les activités susmentionnées et tous les Corses qui en tirent de quoi vivre ainsi que bien d'autres activités et personnes que je n'ai pas citées, seront un jour à la rue. Ceci révèle à quel point nous sommes individuellement ou collectivement dépendant du tourisme. Ceci invite à ce que la tendance au tout-tourisme soit freinée ou stoppée pour que la production corse de richesses dépende moins de la venue et de l'argent du visiteur. Ceci explique aussi nos comportements et nos jugements schizophréniques concernant les visiteurs et le secteur touristique : ils nous semblent être un jour des sources de revenus et une aubaine, un autre jour des intrus et une calamité. Nous sommes toutes et tous « *Turisimu Sì, Turisimu Nò !* »

• Alexandra Sereni



italiens et des teufeurs venus de partout. Par ailleurs, des opérateurs ont peut-être été conduits à revisiter leur volonté d'aller, au nom du profit, vers un gigantisme des structures d'accueil et des moyen de transports. Si ces conséquences d'une sous-fréquentation ont été agréables ou bénéfiques, elles ne sauraient

Retour sur la « colonisation de peuplement »

L'article intitulé « *La colonisation de peuplement* » : une chance pour la Corse, publié il y a trois semaines m'a valu sur Internet d'abondantes réactions qui dénotaient la plupart du temps une lecture partielle et partielle oubliant les guillemets du titre. Je tiens donc à faire une ultime mise au point.

Une « colonisation de peuplement » à double sens

On estime qu'au Moyen-Âge un dixième de la population toscane prenait ses racines en Corse. Dès le XVI^e siècle, Marseille fut un tremplin pour de nombreux insulaires et cette émigration n'a réellement jamais cessé. En termes de population, nous sommes donc redevables au continent. À tel point que dans l'entre-deux-guerres, des Provençaux « *de souche* » stigmatisèrent « *la colonisation de Marseille par des hordes de Corses* ». C'est dire que la bêtise est une donnée largement partagée. J'ai le souvenir très vif des mobilisations pour la libération d'Edmond Simeoni en 1976 durant lesquelles Max Simeoni nous prédisait la disparition du peuple corse pour les années à venir. C'était il y a presque un demi-siècle. Fin XIX^e, la xénophobie anti-italienne battait son plein et des associations « *nustrale* », dénonçait « *l'invasion des Lucchisacci* ». Comme je l'écrivais, le mouvement autonomiste puis nationaliste a toujours cherché des causes de notre marasme ailleurs qu'en nous-mêmes. C'est parfois juste, mais ça ne sert à rien sinon à créer un ressentiment et des attitudes négatives sans lendemain.

La logique imparable du couple vieillissement/appauvrissement d'un territoire

L'histoire des peuples est en grande partie fantasmée. Et malheureusement le fantasme va de pair avec la simplification. Ainsi les notables corses qui furent à l'origine de la révolution dite paoline, pensaient que les Génois étaient la cause de tous leurs malheurs. La mise en cause de la France fut très tardive

et causée par le choc de la francisation. Il y eut ensuite l'attraction de l'unité italienne qui considérait la Corse comme « *terra irredente* », formule reprise un demi-siècle plus tard par le fascisme italien. Or, n'en déplaise à nos francophobes acharnés, les chiffres contredisent souvent les idéologies. Une étude démographique de la Corse révèle que la population corse a fait un bond sitôt la paix revenue et passa de 120 000 âmes en 1729, au double en 1845 et à 300 000 en 1900. Il est vrai que l'immigration italienne a été un facteur d'accroissement. Cette population ne cesse d'augmenter jusqu'à atteindre en 1936 le chiffre de 322 900 c'est-à-dire un chiffre très proche du décompte actuel. De plus, l'étude des patronymes démontre qu'il y a toujours eu un important apport extérieur, facteur de dynamique pour l'économie insulaire.

Intégration ou rejet

La réalité démographique trace aujourd'hui le tableau d'une société en berne. Sans les naissances de personnes issues de l'immigration, notre solde serait largement négatif ce qui aurait des conséquences immédiates : fermeture de maternités, d'écoles et partant l'agonie de nombreux villages. Sans une jeunesse active, nous sommes condamnés à disparaître de vieillesse. Les Corses ne font plus assez d'enfants. Et, cerise sur le gâteau, nous sommes la région en tête pour les IVG comme d'ailleurs pour les femmes atteintes de cancer du poumon. Quelles sont les propositions des xénophobes corses pour pallier ces inconvénients majeurs sinon étaler leur ressentiment ? Nous avons besoin de ces jeunes couples venus d'ailleurs parce que nous ne sommes plus capables d'en créer in



vivo, problème qui touche l'Occident, le Japon et la Russie. Nous en avons besoin économiquement, démographiquement, mais aussi de façon existentielle. Une partie de notre jeunesse s'en va parce qu'elle veut voir ailleurs. Une île est par essence un monde enfermant. Quant à ceux qui restent, ils grandissent dans un cocon dont la fausse chaleur les empêche de réellement arriver à maturité. Alors bien entendu qu'il existe une émigration négative. Je veux parler de ces vieux retraités aisés qui achètent maisons et appartements pour en partie y vivre, en partie pour spéculer (parmi lesquels des Corses d'origine). La question démographique dans son ensemble mérite mieux que l'usage démagogique qui en est fait afin de satisfaire une clientèle électorale qui se satisfait de slogans plutôt que de réflexion objective.

• GXC

Ras la Covide

Quelle trouvaille cette pandémie ! Et à la mode avec ça parce qu'elle est transgenre. La ou le Covid, allez savoir.



Si je me souviens bien, on a commencé par nous parler du Covid avant de s'arrêter à la Covid. Mais ces gens là sont d'un sérieux imperturbable, comme *Diavoirus* chez Molière ou Jacques Lacan au Collège de France dans sa grotesque conférence donnée en queue de pie devant une assistance médusée, oscillant entre la franche hilarité et la colère. Pour les amateurs, cette conférence a été enregistrée et peut-être commandée, je l'imagine, auprès de L'INA. Cela vaut certainement le coup de faire des comparaisons également entre les discours de nos excellences, cafoillant en direct le masque de travers, à défaut du smoking, et la célèbre autre conférence de Salvador Dali filmée par le regretté Robert Descharnes et diffusée sous le titre *La Dentelière et le Rhinocéros*. Ce film génial fut produit dans les années soixante par Henri Spoturno-Coty, petit-fils de François Coty, le parfumeur. Il en faut du mérite pour ne pas rire quand on en voit certains. On pourrait rétorquer à ce propos qu'ils chicotent comme la souris et que ce n'est pas à la hauteur de l'événement. Quelle est la hauteur de l'événement? Pour

une souris tout fromage est un événement à sa hauteur. Las de se faire cajoler par les criaillures geais du voisinage, ces censeurs salariés, le citoyen quant à lui, ravalé à ses propres yeux au rang de sujet de son mécontentement intime, se trouve à la croisée des chemins; qui croire et qu'espérer du lendemain?

J'ai dit que cette épidémie était une trouvaille et c'en est une, quoiqu'elle emprunte à la chasse à courre une partie de son cérémonial. A y regarder de plus près, on y trouve la trompe destinée à rassembler les chasseurs, la meute, ce collègue hétéroclite de faiseurs de morale, la bête, ce pauvre cerf que nous sommes dont la traque conciergifière et restauratrice ne laisse à la victime au moment de la servir que l'émission d'un rait douloureux et interrogatif: pourquoi? Mais tout simplement parce que la huppe pupulle, que le lapin glapit et que le lièvre vagit quand vient l'heure de mourir. *Ah! Je meurs près de ma mère et j'ai fait mon devoir* (Les oiseaux de passage

- Jean Richepin). Suivons le poète:

Elle a fait son devoir ! C'est à dire que oncques Elle n'eut de souhait impossible, elle n'eut A aucun rêve de lune, aucun désir de jonque L'emportant sans rameurs sur un fleuve inconnu.

Trouver des rameurs dans cette période de confinement et de couvre-feu alternés, c'est encore plus difficile que de trouver une jonque, n'en déplaise au lièvre et au lapin précités, convoqués dans le présent texte à titre d'illustrations de ce que nous sommes vraiment pour nos maîtres, tels qu'aurait pu nous croquer le bon Jean de La Fontaine, ce jeune disparu des lettres françaises.

Et pendant ce temps là que font nos amies les pies qui nous abreuvent de leurs nouvelles, je dirais même de leur cent nouvelles nouvelles télévisuelles: elles jacassent! Alors oui, l'aigle peut trompéter, la tourterelle roucouler et le ramier caracouler, quand les perdrix elles se bornent à cacaber. Nous voilà Gros-Jean comme devant comme le Faust de Goethe avant l'arrivée du Diable. Ah! vous pouvez grisoller les alouettes et picasser les piverts, la montagne des mensonges qui nous accable finira par nous transformer en chameaux habiles à blatérer comme à déblatérer. Que dire encore? L'utilisation magique de la télécommande qui nous permet de couper le sifflet sur une simple pression du doigt à quiconque vient parader sur les canaux hertziens est d'un grand réconfort. Nul Auguste, Gnafron, Guignol, n'est en mesure en fin de compte d'imposer qu'on écoute ses pauvres litanies.

*Léandre le sot,
Pierrot qui d'un saut
De puce
Franchit le buisson,
Cassandra sous son
Capuce,*

*Arlequin aussi,
Cet aigrefin si
Fantasque
Aux costumes fous,
Ses yeux luisants sous
Son masque,*

*— Do, mi, sol, mi, fa, —
Tout ce monde va,
Rit, chante
Et danse devant
Une belle enfant
Méchant*

Permettez pour finir au sanglier qui signe cette chronique en grommelant, comme il est logique qu'il le fasse puisque c'est sa langue maternelle, de risquer l'idée afin de se rattraper, que la belle enfant, c'est peut-être l'espérance.

• Jean-François Marchi

Pollution : agir vite pour ne pas périr

Tandis que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) continue chiffrer à 4,2 millions les décès imputables à la pollution de l'air extérieur (base année 2016), les chercheurs de Harvard sont parvenus à un total de 8,7 millions de morts prématurées (base année 2018) soit un décès sur cinq dans le monde. La Chine paie son impressionnante croissance de 2,4 millions de victimes. En Europe, ce sont 800 000 personnes qui meurent annuellement et prématurément à cause de la pollution. En France, 100 000 décès seraient imputables aux particules fines issues de la combustion des énergies fossiles selon une étude de Harvard.



Une hécatombe au niveau mondial

En Europe, c'est le pays le plus densément peuplé, l'Allemagne, qui arrive en tête avec 124 000 décès prématurés par an soit 154 décès pour 100 000 habitants, ce qui correspond à une perte d'espérance de vie de 2,4 années. Avec 105 morts pour 100 000 habitants (1,6 année d'espérance de vie perdue), la France se situe au niveau du Royaume-Uni (98 décès et 1,5 année d'espérance de vie perdue). Selon les chercheurs, la surmortalité attribuée à la pollution de l'air en Europe — 133 morts pour 100 000 habitants — est supérieure à la moyenne mondiale qui est de 120 pour 100 000 habitants. En d'autres termes, la pollution tue chaque année quatre fois plus que la Covid à ce jour.

Les causes des décès prématurés

Jusqu'à la récente étude, on pensait que la pollution tuait essentiellement en causant des cancers du poumon. Or les scientifiques estiment qu'entre 40 % et 80 % de ces décès

sont dus à des infarctus et à des accidents vasculaires cérébraux (AVC). Les particules fines ne s'arrêtent pas aux voies respiratoires, mais pénètrent profondément dans l'organisme par le système sanguin jusqu'au cœur et au cerveau. Or l'Europe tolère une limite annuelle d'exposition de 25 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ tandis que les États-Unis tentent de suivre les prescriptions de l'OMS qui recommande de ne pas dépasser 10 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ ce que l'Australie a réussi à atteindre avec seulement 7 $\mu\text{g}/\text{m}^3$. Les scientifiques estiment l'exposition durable aux particules fines inférieures à 205 microns (PM_{2,5}) augmente de 13 % les risques de développer des pathologies coronariennes par palier de 5 microgrammes (μg)/ m^3 . Idéalement, le niveau d'exposition aux PM_{2,5} ne devrait pas dépasser 2 à 3 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.

Un projet de loi sur le climat qui piétine

Le projet de loi voulu par le président Macron afin de ralentir le réchauffement de la planète apparaît aujourd'hui comme un véhicule poussif. Il était déjà beaucoup moins ambitieux que les propositions de la Convention citoyenne. Mais les lobbys sont entrés en jeu et ont cassé la dynamique. Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) rappelle que pour atteindre l'objectif de réduction de 40 % des émissions en 2030, il faudrait « tripler le rythme annuel de réduction ». « C'est un bouleversement profond qui est visé dès maintenant, et non un ajustement à la marge ». Sur plusieurs chapitres du texte gouvernemental, notamment l'alimentation collective,

le logement, les déchets ou les véhicules polluants, les mesures ne sont souvent que « des ajustements de dispositions existantes », précise le CESE. Or, en restant sous la barre des 2 degrés de réchauffement climatique de l'accord de Paris, les taux de mortalité liés à la pollution de l'air en Europe jusqu'à 55 % seraient réduits de 55 % soit la sauvegarde de 4 millions de vies par an.

D'autres particules mortelles

Malheureusement les PM_{2,5} ne sont pas les seules tueuses. D'autres familles de particules fines présentes dans les villes sont aussi dangereuses : les particules « oxydantes », plus néfastes pour la santé qui émanent des suies liées à la combustion du bois et des particules métalliques produites par le freinage des véhicules. Elles sont particulièrement nocives pour la santé et ont un caractère inflammatoire sur des lignées de cellules pulmonaires. Elles sont particulièrement présentes dans les grandes agglomérations et sur les sites industriels. À ce jour, seule la Chine marque des points avec une réduction de 43,7 % des émissions de PM_{2,5} issues des combustibles fossiles de 2012 à 2018. Mais c'est au prix d'une diminution des libertés. D'immenses efforts sont à accomplir, car l'atmosphère ne connaît pas de frontières. Sans volontarisme, c'est l'humanité tout entière qui risque de connaître un sérieux déclin.

• GXC

journaldelacorse@orange.fr

Écran, le mal aimé

En ces temps de crise sanitaire où le virtuel a pris une telle place dans le quotidien, s'interroger sur le temps d'écran a-t-il encore un sens ? Les parents sont pourtant très inquiets de voir leurs enfants scotchés devant leurs écrans. De nombreuses études fleurissent sur le sujet, mais le recul nécessaire manque. L'arrivée des outils numériques dans nos vies et celles des tout-petits est encore très récente, et inquiète déjà beaucoup. Alors que ce ne sont que des outils parmi d'autres.



Écran et bien-être

Une nouvelle étude européenne menée auprès de 4 000 enfants âgés de 2 à 11 ans met en évidence les effets délétères d'une forte exposition aux écrans sur le bien-être et la santé des enfants (durée de sommeil et risque surpoids). Les enfants passant le plus de temps devant les écrans étaient ceux qui dormaient le moins et inversement. De plus, chaque heure supplémentaire passée devant un écran ou chaque heure de sommeil en moins était associée à un risque accru de souffrir de surpoids ou d'obésité. Une surconsommation d'écrans contribue à réduire le temps consacré aux activités physiques et peut favoriser la tendance au grignotage. La conjonction des deux peut alors entraîner une prise de poids. D'autres études, surtout anglo-saxonnes, ont déjà établi une relation entre le temps d'exposition aux écrans et le

développement du cerveau et de l'apprentissage fondamental, les capacités d'attention et de concentration, le bien-être et l'équilibre des enfants, le comportement et bien sûr la santé.

Un écran, des écrans

La plupart des études publiées, avant la crise sanitaire et les confinements, concernent la télévision et non les écrans interactifs et mobiles, tels les smartphones ou les tablettes. Pourtant, selon l'Autorité de régulation des communications (Arcep), 93 % des 12-17 ans étaient équipés d'un téléphone portable en 2016, contre 72 % en 2005, équipement qui a fini par être interdit dans les collèges. Les foyers sont plutôt multiéquipés, au moins une télévision, un ordinateur portable, une tablette, plus de deux smartphones et souvent une console de jeux vidéo. L'un des consensus établis par les travaux menés est que l'exposition

à la télévision ne semble pas avoir d'intérêt pour les enfants âgés de moins de 3 ans et peut même avoir des effets délétères sur leur développement cognitif. Après 3 ans, les écrans peuvent être un support d'apprentissage, s'ils sont accompagnés, en privilégiant une utilisation interactive, et bien sûr avec des contenus adaptés à l'âge de l'enfant. L'écran en soi n'est pas le problème, c'est bien son utilisation qui est en cause. Car elle peut être mal adaptée. Ce n'est donc pas tant le temps passé devant l'écran qui importe que ce à quoi est utilisé ce temps. Et de varier les propositions. Car les écrans font partie de l'environnement des enfants. Utilisés à bon escient, ce sont des outils de pédagogie et de développement, des supports d'activités parmi d'autres.

Du bon usage des écrans

Selon une étude « Covid, écrans en famille » publiée en juin 2020, les enfants entre 6 et 12 ans auraient passé 7 h 16 par jour sur leurs écrans en moyenne pendant le premier confinement de l'année 2020. C'est surtout ce qu'ils en ont fait qui reste important. D'après l'étude, durant le temps scolaire du confinement, les principaux usages concernent : les usages récréatifs à hauteur de 2 h 52 (dont 1 h 19 de jeux vidéo), les usages scolaires liés à l'école (éducatifs) à hauteur de 1 h 57/jour, les usages de consultation d'informations à hauteur de 1 h 30 environ et les usages de socialisation pour 1 h 11/jour. Si les contenus audiovisuels sont plutôt partagés en famille, les jeux vidéo sont pratiqués en autonomie. 60 % des parents déclarent ne jamais jouer aux jeux vidéo avec leurs enfants. Les parents ont aussi un rôle significatif dans la gestion des sociabilités électives au quotidien : dans environ 60 % des cas, cette sociabilité est impulsée aussi bien par les enfants que les parents eux-mêmes. L'exemplarité des parents demeure un pilier de l'éducation y compris aux écrans. Ensuite, intervient la règle. La régulation de l'accès aux écrans est majoritairement prise en charge via une limitation du temps d'écran, application des recommandations circulant dans les médias (règles des 3, 6, 9, 12 de Serge Tisseron notamment). Nul besoin de culpabiliser de mettre un enfant devant son émission préférée. L'écran n'est pas le diable, si son utilisation est raisonnée et raisonnable.

• Maria Mariana

Napoléon, l'exposition événement

Le 14 avril, la Grande Halle de la Villette de Paris accueillera une exposition exceptionnelle consacrée à Napoléon.



Une exposition à l'image de l'homme et de son destin : hors norme. Du 14 avril au 19 septembre prochain, à Paris, la Grande Halle de La Villette rend hommage à Napoléon à l'occasion du bicentenaire de sa mort. Une manifestation qui apparaît comme l'un des événements de l'année dans un monde culturel fortement malmené par la crise du Covid-19. « L'exposition met en scène l'inraisemblable destin d'un personnage complexe, qui fut à la fois admiré et controversé, victorieux et défait, héroïque et tragique, dont le romanesque fascine aujourd'hui encore nos contemporains, indique-t-on du côté des organisateurs. Elle rappellera ses legs politiques et culturels qui ont durablement marqué certains pays, au premier rang desquels la France, mais aussi

les erreurs qu'il a commises. » Tout au long des neuf salles, chacune consacrée à une partie bien précise de sa vie, le parcours permettra aux visiteurs de traverser l'existence de l'Empereur des Français. De ses années au collège militaire de Brienne à son exil à Sainte-Hélène, en passant par le chef de guerre, ses conquêtes et ses défaites, tout sera évoqué. Même sa vie privée dans la partie « *Napoléon intime* ». Il y sera notamment question de ses femmes, Joséphine puis Marie-Louise, et de son fils légitime, le roi de Rome.

« Reconstitutions spectaculaires »

Coproduite par la Réunion des musées nationaux - Grand Palais, La Villette et Re Re/Adonis, cette exposition bénéficie de la participation généreuse de plusieurs autres musées, notamment ceux de l'Armée, du Château de Fontainebleau et du Louvre.

Ambitieuse et immersive, la scénographie qui s'étend sur 1.800 mètres carrés veut recréer le faste de la vie à la cour napoléonienne. « *Des reconstitutions spectaculaires évoqueront les arts et la vie de cour d'une époque certes brève, seulement quinze ans, mais qui marqua durablement les arts décoratifs* », soulignent les organisateurs. On y découvrira des meubles et des objets d'art commandés par l'empereur après certaines de ses campagnes victorieuses, comme celle d'Égypte. Dans une salle, un salon fera référence à l'apogée de l'Empire. Dans une autre, on y trouvera un trône, symbole du pouvoir absolu. « *Ces espaces seront complétés par de magnifiques vêtements de cour, des armes de luxe, des décorations, des porcelaines de Sèvres, des pièces d'orfèvrerie, jusqu'à une monumentale voiture commandée pour son mariage avec Marie-Louise ainsi que la plus modeste char funèbre utilisée pour ses obsèques*

à Sainte-Hélène. » La visite se veut aussi numérique, avec une large place accordée à l'audiovisuel avec la diffusion d'un court-métrage sur l'esclavage (réalisé par Mathieu Glissant) et des extraits de films, comme le « *Napoléon* » d'Abel Gance. « *Les moyens de médiation numériques actuels permettent de faire de cette exposition une véritable expérience sensorielle inédite parlant à toutes les générations. Dans un fil narratif proche du cinéma, les dispositifs visuels et sonores alternent entre différents registres : didactique ou émotionnel, calme ou épique.* »

Débats et animations

Un cycle de conférences animé par plusieurs spécialistes de l'enfant d'Ajaccio figure également au menu. Chacune abordera un sujet précis : les mœurs et la religion, avec l'intervention de Jacques-Olivier Boudon, l'exercice du pouvoir avec Thierry Lentz, et la vie et mort des soldats avec François Houdecek. Autant d'invités prestigieux qui confronteront leur regard avec celui des commissaires de l'exposition.

En marge de l'événement, une programmation gratuite sera également mise en place. Le 16 avril, une parade musicale de la Garde Républicaine est prévue sur la place devant La Grande Halle. Au même endroit, le 16 mai, aura lieu une reconstitution historique. Le film « *Napoléon* » d'Abel Gance sera quant à lui diffusé en plein air à la Prairie du triangle le 18 juillet. En espérant que d'ici là la crise sanitaire aura enfin laissé tranquille le monde en général, et celui de la culture en particulier.

• A.S.

L'exposition Napoléon

Du 14 avril au 19 septembre 2021 à La Grande Halle de la Villette (Paris)

Tarifs : jusqu'à 7 ans : Gratuit ; - de 25 ans : 15 € ; plein tarif : 20 €

Plus d'infos sur www.lavillette.com

Restaurant fermés

« Nous sommes en train de mourir à petit feu »

Fermés en France depuis fin octobre en raison de l'épidémie de la COVID-19, quelques restaurateurs ont ouvert symboliquement leur établissements le 1er février. Nathalie Vicens propriétaire du restaurant « *L'Ailleurs Café* » en fait partie. En dépit des mesures gouvernementales qui imposent une fermeture totale, la commerçante affirme lancer « *un appel au secours*. »



Le premier jour du mois de février a été une date symbolique pour Nathalie Vicens. Restauratrice, elle a décidé d'ouvrir son commerce pour faire entendre sa voix et celle de l'ensemble des restaurateurs. Depuis de nombreux mois, ces derniers subissent, entre autres, les conséquences de la crise sanitaire avec la fermeture totale des bars et restaurants. « *J'ai mené cette action dans le cadre du mouvement de « désobéissance civile » initié par un restaurateur du continent* », contextualise la commerçante qui précise néanmoins que son ouverture ne doit pas être perçue comme une provocation. « *Je préfère le terme de « d'appel à l'aide » que celui de « désobéissance civile ». Il ne s'agit pas d'un affront envers le gouvernement mais de montrer qu'il existe des solutions pour que nous puissions ouvrir dans de bonnes conditions. Nous sommes en train de mourir à petit feu et cela n'a pas l'air d'éveiller une prise de conscience de la part de l'État* », déplore-t-elle.

« Les gens sont moins en danger que dans un métro ou au marché »

En accueillant des clients à l'heure du déjeuner Nathalie a voulu montrer qu'il est possible de travailler tout en préservant la sécurité de ces derniers, assurant que « *les gestes barrières et toutes les mesures nécessaires sont scrupuleusement respectés* ». Gel sur les tables, port du masque, distances de sécurité et une clientèle limitée. « *Nous n'étions qu'une*

demi-douzaine d'amis et personne n'a payé. Je ne fais pas ça pour l'argent. Le but est de prouver que nous pouvons ouvrir nos restaurants en sécurité, les gens sont moins en danger que dans un métro ou au marché. On veut d'autres solutions que la fermeture définitive. »

Et ces solutions semblent devenir de plus en plus urgentes à mettre en place. « *La profession va mal. Des gens se sont mis en l'air, d'autres ont été contraints de mettre la clef sous la porte. Nous ne pouvons pas continuer comme ça* », alerte Nathalie. « *Il faut retrouver les gestes du métier, le contact, la vie. On se voit dépérir tous les jours.* » Selon elle, il faudrait tester et expérimenter jusqu'à trouver un compromis. « *On se contenterait même de deux jours d'ouverture par semaine, il faudrait faire des essais plutôt que ce système du tout ou rien.* »

Une ouverture risquée

Cette action solidaire, bien que symbolique, n'est pas sans conséquences et la restauratrice en est consciente. En effet, au début du mois, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a précisé que les restaurateurs qui ouvriront ne pourront plus bénéficier d'aides. « *Les restaurateurs qui ouvrent ne bénéficieront plus du fonds de solidarité pendant un mois. Et s'il y a récurrence, ils le perdront tout court* », avait-il prévenu au micro de RTL.

Des sanctions que Nathalie appréhende mais qu'elle se dit prête à assumer. Une seule fois. « *Je suis en attente du retrait de mes aides, je m'y attends. Je ne le referais pas car pour un mois ça ira mais je ne peux pas me le permettre sur le long terme. J'espère de tout cœur que le gouvernement va revenir sur cette décision de retirer les aides car nous ne faisons que lancer un appel au secours pour la sauvegarde de la profession, pour nous permettre d'ouvrir ne serait-ce qu'un petit peu* », explique-t-elle.



La convivialité en suspend

« *Ouvrir un petit peu* » pour retrouver « *l'ambiance chaleureuse* » des déjeuners et dîners entre amis. En effet, la fermeture des restaurants implique par ricochet l'arrêt de cette convivialité. « *En janvier 2020, j'avais mis en place un salon de thé pour les personnes âgées le jeudi après-midi. Ces dernières sont la plupart du temps isolées et cela leur permettaient de se retrouver, de créer un lien social et un mélange inter-générationnel. Puis, il y a eu le confinement. C'est un crève-cœur, ça tue le moral* », confie celle qui ne regrette pas d'avoir pris ce risque : « *J'en assumerai les conséquences.* »

Entre accablement et désespoir, les restaurateurs comptent indéniablement parmi ceux qui subissent la crise de plein fouet. Reste à espérer que la situation s'éclaircisse afin que les salles puissent se remplir de nouveau.

• Laura Gatti

« L'attellu » di Livia Stromboni : teatru per chjuchi è maiò

Dopu à 20 anni di sperienza, Livia Stromboni hà apertu di settembre scorsu, a so struttura, « l'Attellu », ind'a stretta Fred Scamaroni. In tuttu, sò guasgi ottanta sculari, chjuchi è maiò, à ghjunghje u mercuri è u sabbatu, adattati, di sicuru, à e regule sanitarie. Hè quì chè tutte e squadre amparanu tutti i duminii di u teatru...

Improvvisà, ripete, travaglià l'emuzione, a spressione curpurale, fà ghjesti d'animali, pusà, corre, marchjà à passi di ghjattu, à branculera, straccinà briunà, parlà sottu voce...Eccu l'universu ch'ella prupone Livia Stromboni ind'a so struttura « L'attellu », stretta Fred Scamaroni in Aiacciu, ogni mercuri è sabbatu. Dopu à una sperienza di più di vinti anni (Le Bistrot du Cours, Scenina è d'altre

dui è trè, ghjovani unu è dui, maiò unu è dui. « Per ciò ch'è tocca à i prughjetti, circhemu à esse arribmati nantu à l'attualità. »

Cusì, i più chjuchi travaglianu intornu à esercizi à mezu à, di tantu in tantu, musica. Per i ghjovani è i maiò, si travaglia dighjà l'improvvisazione. « Hè impurtante di fà sprime u corpu, ci vole à investisce u spaziu. Ci sèo ghjochi o circhemu à creà storia o travaglià nantu à scritti dighjà fatti. Oramai, si custruisce inseme. » Questu annu, e squadre di « L'attellu » travaglianu nantu à prughjetti precisi. « Contes à rebours » per i zitelli. Si tratta d'una piccula revuluzione nantu à u mondu d'oghje.

Un spettaculu di ghjugnu ?

I ghjovani, elli, sò à nantu à « Qui a tué Charles Perrault ? », una fole induve tutti i persunaghji di tutte e fole d'autori famosi,



strutture), l'artista hà fattu a scelta di settembre scorsu, d'apre a so struttura. « Una logica ch' u vulia mette a me sperienza à nivellu di i chjuchi è i maiò. »

Da quattru à sessanta anni

Un principiu appena duru per via di a crisa sanitaria. « Ci hè vulsutu à adattà si. Rispettemu e cundizione sanitarie (maschere, ghjesti barriera, distanza...) Avemu fattu dinò corsi in visio...Travagliemu à spessu fora quand' ella ci hè a pussibilità... » In tuttu, Livia Stromboni pò cuntà nantu à ottanta « sculari » da quattru à sessanta anni. Ci hè vinti quattru maiò è sò zitelli o ghjovani per u restu. À a scola, i sculari si spiccanu in parehjji gruppi : svegliu unu,

participèghjanu. Saria un spettaculu burlescu. In fine, i maiò travaglianu nantu à E-Génération induve si tratta, quì, di i cuntatti numerichi. Fora di i corsi settimanali, Livia Stromboni urganizeghja, durante l'annata, stazii intornu à lettura, improvvisazione, in Aiacciu è in altrò (Livia, Prupia...). È ci hè

L'attellu

Svegliu 1 : mercuri (9.00-10.00)

Svegliu 2 : mercuri (10.00-11.00)

Svegliu 3 : mercuri (11.00-12.00)

Zitelli 1 : marti (17.00-19.00 è/0 19.00-21.00)

Zitelli 2 : mercuri (16.00-18.00) è/0 ghjovi (19.30-21.30)

Ghjovani 1 : mercuri (14.00-16.00)

Ghjovani 2 : mercuri (18.00-20.00)

Maiò : marti (19.00-21.00)

Cuntattu : liviastromboni@yahoo.fr

Tél : 06-82-31-83-80



dinò, un travagliu nantu à camera. « I zitelli amparanu à piglià un sonu, à quadrà o à ghjucà... »

Per a respunsevule di l'Attellu, tuttu l'impegnu di l'annu serà restituitu ind'un spettaculu di ghjugnu. « Ghjucheremu forse davanti à a sala, s'è e cundizione sanitarie a permettenu. » Primi passi interessanti per una struttura da seguità.

• F.P.

BBB

Enquête d'un instrument !

BBB, c'est le Bastia Blue Band. Au hasard d'un survol de FaceBook, une petite annonce : « *Cherche instrumentiste – ou saxophoniste ou trompettiste ou clarinetteste – sachant lire la musique et pouvant jouer dans la rue* ». Deux aptitudes indispensables. Bref, un bon musicien !



Un post de Dumè Ferrari, fondateur et pilier du BBB. Un mot, sur un réseau social dont il n'est pas vraiment fan. Une demande, non dénuée de ces petites touches ironiques dont le musicien est assez coutumier. Car derrière ce « *sachant lire la musique* » se cache pour

l'impétrant l'impérieuse nécessité de déchiffrer les arrangements originaux du Bastia Blue Band et comme il se doit d'être doté d'un minimum de culture musicale.

Créer en 2004 par le trompettiste, Dumè Ferrari, le BBB c'est en l'état : Jean Noël Guglielmacci à la contrebasse ou au trombone, Olivier Lungarella au banjo, Pierre Lambert à la clarinette. Jean Luc Leveque à la washboard. Caractéristique du groupe : être le plus proche possible du son original New Orleans par ses harmoniques et gagner au fil des ans et de l'expérience une maturité lui permettant d'affirmer une liberté d'expression pleine et entière dans ses arrangements. Autrement dit : avoir son style à lui, reconnaissable et identifiable immédiatement. Ce cycle BBB c'est encore une de ses pirouettes chères à Dumè Ferrari, puisqu'il renvoie à « *Better Bureau Business* », pur organisme étasunien ayant pour vocation de sauver la mise des acheteurs et des vendeurs lors de tractations commerciales portant le label du libre-échange ! Attention mieux vaut ne pas tomber dans le piège d'une traduction littérale, cette connotation demeurant de l'ordre du clin d'œil. A l'origine du jazz louisianais il y a du blues, du gospel, des

marches, du ragtime et survient dans ce panorama musical le génie qu'est Louis Armstrong, aime à rappeler le Bastiais. Armstrong donne au genre ses fondements en partant pratiquement d'une page blanche après avoir retenu les leçons de son maître, King Oliver et beaucoup roulé sa bosse. D'une puissance de jeu inégalable à la trompette., sachant s'entourer d'excellents musiciens il fait du jazz une musique internationale et popularise le scat basé sur l'improvisation. « *Jusqu'à présent on ne cesse de redécouvrir l'apport d'Armstrong tant il est resté d'avant-garde* ». Même admiration enthousiaste chez Dumè Ferrari en évoquant dans la foulée Miles Davis, explorateur de tant de formes musicales, des Etats-Unis à l'Afrique et à l'Europe, défricheur de tant de voies jusqu'à mêler jazz et trance. Une mention n'ayant rien d'incidente de la part du créateur de l'album, « *Protocol inconnu* » qui marie chjami è rispondi avec jazz et électro. A la joie de rencontrer à nouveau au hasard d'une place ou d'une rue le BBB en tenue bleu et blanche aux couleurs de Bastia... Vite, on en fait le vœu !

• Michèle Acquaviva-Pache

Comment s'est fait votre rencontre avec la trompette ?

J'avais 7 ans, j'étais avec ma mère sur la place Saint Nicolas. La fanfare, « *La Lyre bastiaise* », jouait. C'est de là que date mon amour pour la trompette. Trop petit pour cet instrument j'ai commencé par le cornet à piston.

Quel problème pose la trompette à celui qui en joue ?

Rien ne vibre dans l'instrument. Il est inerte. Ce sont les lèvres qui bougent. Tout est question d'oreille, de souffle. C'est la personne qui vibre et cette personne doit comprendre qui elle est et ce qu'elle a à dire...

Est-ce particulièrement difficile de jouer dans la rue ?

Avec les concerts de rue il y a le plaisir de jouer dans des endroits différents en journée et en soirée. La difficulté est de rester concentré sans s'occuper de ce qu'il y a autour de nous. Il faut être dans son monde à soi et parvenir à y faire entrer les gens qui se sont arrêtés... Surtout on ne doit pas les agresser.

Les dispositions requises ?

Avoir du tonus. Être capable de bouger, de s'adapter, de sentir où ça va sonner !

En 2016 vous avez sorti l'album, « *Protocol Inconnu* ». C'était une première mêlant chjami è rispondi, trompette-jazz, batterie, guitare, électro. Pourquoi ce défi ?

Pour sortir la musique corse d'un carcan. Parce que le mélange n'empêche pas la cohérence. Parce que ce mélange est dans ma tête.

« Avec les concerts de rue il y a le plaisir de jouer dans des endroits différents en journée ou en soirée. »

Dumè Ferrari

Dans cet album vous faisiez coexister chjami è rispondi et trance. N'était-ce pas osé ?

Dans les chjami è rispondi les poètes n'ont pas d'autres moyens que les mots pour s'exprimer. C'est sur le mot qu'ils prennent appui et à partir duquel ils développent des métaphores. Comme dans le jazz les poètes improvisent et se répondent. Jazz, trance, chjami è rispondi ne sont pas standardisés. Ils sont libre expression qui remet l'humain au centre. Et l'humain est ce qu'il y a de plus précieux.

Avant la pandémie vous aviez mis au point un concert autour de Boris Vian. Pourquoi ?

L'idée est venue de Nanu Giuly, notre guitariste, notre ancien, puisqu'il a 82 ans ! Je lui ai répondu que sa suggestion n'allait parfaitement : Vian j'aime ! Et Vian adorait le New Orleans !

C'est le jazzman qui vous plait surtout en Vian ?

Le jazzman. Le poète. L'écrivain. Le parolier. Le chanteur. Le critique musical. Le directeur artistique. Le scénariste. Le traducteur. Le conférencier. Le peintre... Et l'ingénieur. Et le pataphysicien...

Eviva Vian !

Heureuse l'idée de ce récital Boris Vian par Dumè Ferrari et pourquoi ne pas se précipiter à nouveau – ou pour la première fois – dans la prose poétique et surréaliste de « *L'Ecume des jours* », de « *L'automne à Pékin* », de « *L'arrache-cœur* » ou dans le pastiche « *porno-polar* » de « *J'irai cracher sur vos tombes* », trainé en justice par des tartuffes. Courrons – quel vaccin extra ! – réécouter ses chansons. Il en existe une foule qui ont été enregistrées dont les antimilitaristes « *La java des bombes atomiques* », parodie des savants fous mettant la planète au bord du gouffre et « *Le déserteur* » qui lui valut en 1954 les foudres de la censure dans une France passant de la guerre d'Indochine à celle d'Algérie. On peut aussi opter pour le comique du « *Blouse du dentiste* » ou de « *Fais-moi mal Johnny* », perles jubilatoires de moqueries du blues et de la chanson noire.

Comment expliquer que chaque génération redécouvre l'œuvre de Vian, romans ou chansons ?

C'est une constatation : ses chansons sont toujours là. Elles conservent leur actualité. Leur ton ironique, acidulé, provocateur y sont sans doute pour beaucoup.

Qui avez-vous appelé pour collaborer à ce spectacle ?

Nanu Giuly, bien sûr. Pierre Rebouleau, piano. Ange Bianchini, batterie, Jean Paul Beretti, basse.

Quelle est l'architecture de ce spectacle ?

J'ai choisi comme fil conducteur « *La plainte du progrès* » qui parodie une image du couple version « *american way of life* » pour qui le progrès se résume en un arsenal d'appareils ménagers censés libérer les femmes et ceci dans la plus grande pauvreté mentale. J'ai aussi retenu « *On n'est pas là pour se faire engueuler* », « *Je bois* », « *J suis snob* ». On s'écarte aussi à l'occasion du répertoire de Vian en faisant des incursions par des chansons écrites par d'autres qu'il aurait pu chanter ou qui sont en décalage. Le récital dure une heure et je chante.

Composez-vous, en ce moment ?

J'aime faire des boucles harmoniques, des chansons qui n'ont pas de résolution. Ce qui m'inspire c'est la nature, les oiseaux... Les merles qui se baignent dans les flaques d'eau autour de la maison. J'attends avec impatience le printemps pour qu'ils se mettent à chanter et entamer avec eux, en sifflant, des chjami è rispondi à notre façon.

Beaucoup de choses ont changé pour vous et le Bastia Blue Band en cette période de pandémie ?

On ne joue plus ! On ne brise pas les interdits... On avait 40 dates inscrites à notre agenda... Alors on se souvient avec joie de ce rendez-vous à Levie, l'été dernier, qui a été merveilleux... Des hôtes et un public fantastiques. Fantastique encore la présence de Jean Christophe Vilain, tromboniste fameux et célèbre, qui avait fait exprès le déplacement de l'Alta Rocca. Son jeu est pur velours. Un remarquable instrumentiste doublé d'un homme chaleureux.

Comment occupez-vous vos journées ?

On répète... J'écoute du jazz, du funk, du hard rock. Je chante même si je ne suis pas un chanteur à la voix étendue. Je monte des murs en pierre sèche. Je coupe du bois : du chêne-liège.

Propos recueillis par M.A-P

• **Propos recueillis par M.A-P**

Claude Bolling

Soixante-dix ans de jazz solaire !

Figure emblématique du jazz national et européen, durant sept décennies, Claude Bolling s'est éteint récemment à l'âge de 90 ans. A la fois virtuose du piano, auteur de plus d'une centaine de musiques de films, bouillant leader d'une flamboyante formation de dix-huit solistes depuis 1956 ! Avec la disparition de ce musicien d'exception s'achève l'un des chapitres les plus populaires et les plus brulants de l'histoire du jazz français. Né dans l'euphorie de la Libération, ce jazz festif, tout imprégné du swing afro-américain, habita Claude Bolling jusqu'à ses derniers jours. Voici quelques années, à la veille de son départ pour l'île de la Réunion où il devait donner une série de concerts, Claude Bolling me reçut dans son pavillon de Garches près de Paris. Je découvris alors un petit homme tout en rondeur au regard bleu et pétillant. D'un pas vif et assuré il m'emmena dans le sous-sol de sa villa : un vrai studio d'enregistrement encombré de micros, d'ordinateurs et synthétiseurs disposés auprès de son piano. Au mur, des centaines de partitions, de nombreux rayonnages de disques. En toute logique, Claude Bolling commença notre entretien sur ses débuts.



Tout a commencé alors que j'avais 12 ans. Le phono à manivelle de mes parents jouait « *Black and tan fantasy* », l'un des premiers succès de Duke Ellington. Quel choc ! Avec ce disque de 1927 je découvrai un nouvel univers sonore à la fois troublant et fascinant. Mélange original de timbres et d'harmonie, un univers fort différent des premiers géants du piano-jazz que j'écoutais alors, Fats Waller, Earl Hines, Errol Garner. Duke allait devenir mon modèle, mon idole, mon Maître ! Aujourd'hui encore sa musique me passionne. Elle incarne la synthèse la plus parfaite de l'évolution de la musique américaine, du ragtime au be-bop en passant par les styles de Chicago et de Kansas City !

Quand avez-vous rencontré Duke Ellington pour la première fois ?

Ce devait être en juillet 1948. Duke arrivait de Londres avec quelques solistes de son orchestre et de musiciens anglais. Je dirigeais alors une petite formation de style new-orleans. Elle avait été choisie pour accueillir Duke en fanfare Gare du Nord. Il m'impressionnait tellement que je n'ai pas osé l'aborder. Ce n'est que dix ans plus tard que je me suis présenté à lui à l'issue de son concert au Palais de Chaillot. A cette occasion je lui ai offert le disque que je venais d'enregistrer à la tête de mon premier big band qui comportait une sélection d'arrangements sur plusieurs de ses compositions. Ce fut le début de notre amitié, une amitié indéfectible !

Le Journal de la Corse : Vous considérez-vous comme le fils spirituel ou l'héritier de Duke Ellington ?

Je n'ai pas cette prétention ! C'est Ellington qui me considérait comme un membre de sa famille et son fils Mercer m'appelait,

affectueusement, brother Ellington ! Dès que son père arrivait à Paris, il descendait le plus souvent à l'Hôtel Claridge, il m'appelait. Je me souviens avoir été réveillé à 3h du matin par un coup de fil du Duke : where can I have a ice cream ? C'était tout Duke ! Je m'empressai d'aller lui acheter une glace au drugstore des Champs-Élysées.

Le Journal de la Corse : Vous souvenez-vous de votre dernière rencontre ?

Et comment ! C'était le 14 novembre 1973. Ce soir-là, sur la scène du Palais des Sports, le Duke m'a invité à rejoindre son orchestre. Lorsque j'ai entendu mon nom, c'est la larme à l'œil que j'ai gravi les marches menant à cette scène prestigieuse. Je me suis assis à la place du Maître pour jouer quelques mesures de son célèbre indicatif « *Take the a train* ». J'avais concocté plusieurs citations sur les harmonies du thème qui ont bien fait rire ses musiciens ! Deux jours plus tard je le retrouvai à Bruxelles. Ce fut, hélas, notre dernière rencontre. Duke nous a quittés le 25 mai 1974. Il avait 75 ans.

Le Journal de la Corse : Vos détracteurs dénoncent votre manque de créativité et vous reprochent d'imiter Ellington, voire de le plagier. Que leur répondez-vous ?

Quand je décide de jouer une composition d'Ellington, je joue l'œuvre complète dans son intégralité, note pour note. Quand Pierre Boulez dirige Wagner, il n'agit pas autrement. Et personne ne le lui reproche.

Comment définiriez-vous votre musique ?

Duke Ellington disait qu'il créait la musique américaine d'inspiration africaine, moi je joue de la musique française d'inspiration ellingtonienne !

• Jean-Claude de Thandt



Pour ceux qui aiment Bolling et Ellington à écouter absolument le coffret de 4 CD intitulé « Claude Bolling collector regroupant 47 titres gravés entre 1948 et 1957. Vous en voulez encore ? Vous allez être servi : Bolling a gravé plus de 50 CD entre 1948 et 2003. La quasi-totalité de ses enregistrements ont été réunis par les Editions Frémeaux et Associés voir www.freameaux.com. Et pour être complet signalons l'ouvrage intitulé Bolling Story paru aux Editions Alpheo-Jean Paul Bertrand, biographie rédigée avec la complicité de Jean-Pierre Daubresse.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Société :

Nom, prénom :

Adresse :

- 6 mois au prix de 55€ au lieu de 57,20€
- Abonnement 1 an au prix de 100€ au lieu de 114,40€
- Abonnement 2 ans au prix de 180€ au lieu de 228,80€
- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Journal de la Corse »
- Règlement par mandat administratif
- Règlement par virement : CCM AJACCIO 10278 07906 00020738849 65
IBAN FR76 1027 8079 0600 0207 3884 065
BIC CMCIFR2A
- Je désire une facture

A retourner au : Journal de la Corse / 2, rue Sebastiani / BP 255 – 20180 Ajaccio Cedex 1 / Tél. 04 95 28 79 41 - Fax : 09 70 10 18 63
Annonces légales : journaldelacorse@orange.fr

Vers plus de responsabilités des géants du luxe

Petit à petit, le monde du luxe réagit à l'actualité tout en la faisant. Car c'est aussi par les plus grands groupes que les évolutions du secteur se feront, et durablement. C'est aujourd'hui le cas grâce aux efforts consentis par Kering, Prada et Capri, plus inclusifs, et plus verts.



L'univers du Luxe évolue depuis quelques années pour faire bouger les lignes. Des annonces ont été exprimées, place aux actes. Les grands noms du domaine ont été pointés du doigt sur de nombreux sujets, de l'écologie aux ressources humaines en passant par l'éthique. Des critiques qui ont encouragé les patrons à se remettre en question, oeuvrer pour la planète et les hommes.

Avec la crise de la Covid-19, ces géants ont accéléré le processus de transformation du milieu. C'est le cas notamment de la maison Prada : à travers « *The Valuable 500* », la griffe se positionne en faveur de l'inclusion des personnes porteuses d'un handicap. Avec plusieurs projets et solutions à l'étude, la maison italienne se penche par

exemple sur l'embauche de personnes atteintes de Trisomie 21 au sein de son réseau de vente en Italie. Prada se positionne ainsi comme la première grande marque à entrer dans ce groupe des 500, une association qui peut influencer d'autres géants à suivre le mouvement.

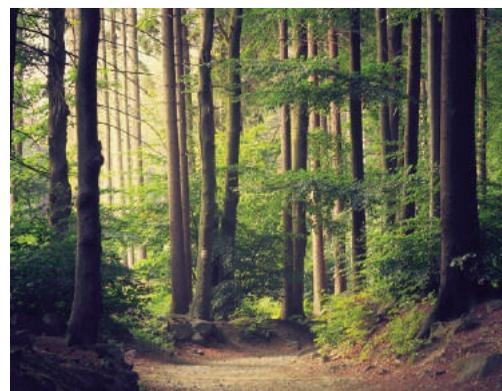
Pour Kering, au-delà de la charte mise en place en 2020 signée conjointement avec LVMH sur leur gestion des ressources humaines et les mannequins employés, le groupe



s'engage pour la planète avec de nouvelles initiatives. Kering crée, en association avec l'organisation à but non lucratif « *Conservation International* », le Fonds Régénératif pour la Nature. Il s'agit, d'ici à cinq ans, de transformer 1 million d'hectares de Nature exploitée pour les matières premières liées à la mode en

terrains d'agriculture régénératrice. En plus, ce projet permettra de soutenir les agriculteurs dans différents pays.

Autre groupe autres actions. Chez Capri, la holding américaine qui détient les maisons Michael Kors, Versace et Jimmy Choo, on s'engage pour plus de diversité dans la



mode. En février 2021, le groupe crée sa fondation dédiée à cette action, « *The Capri Holdings Foundation for the Advancement of Diversity in Fashion* ». Avec elle, 20 millions de dollars, près de 16,6 millions d'euros, seront injectés pour « *soutenir la diversité, l'inclusion et l'égalité dans l'industrie de la mode* ». Un rôle sera aussi donné à l'éducation, grâce à des collaborations inédites avec les écoles et universités dans le cadre des recrutements des pépites de demain, pour accompagner la jeunesse. De quoi imaginer un monde de demain plus serein, plus sain, moins incertain ?

• J.S.



LA CAVE DU CARDINAL
VINS ET SPIRITUEUX



LE FIGATELLU BRIOCHÉ

Vous connaissez sûrement le saucisson en brioche de Lyon, j'ai eu envie de faire la même chose avec le figatellu.

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 250 gr de farine SAMPIERO Bio Meule T80 Corse
- 15 gr de levure fraîche
- 14 gr de sucre
- 3 œufs + 1 jaune pour la dorure
- 1 cuillère à café de sel
- 150 gr de beurre
- 1 figatellu frais de Jean-André et Mireille Mameli (à retrouver le weekend au marché d'Ajaccio)

Déroulé :

Pour la pâte à brioche

Vous pouvez la faire au batteur, à la machine à pain ou à la main.

Mettre la Farine, la levure fraîche, le Sucre et mélanger ces ingrédients secs. Puis, ajouter les œufs et le sel. Pétrir pendant 10 mn en vitesse 1. Ajouter le beurre coupé en dés, pétrir jusqu'à ce que la pâte soit homogène et que le beurre soit bien incorporé. N'hésitez pas à rabattre la pâte avec une Maryse.

Filmer la cuve et la mettre dans un four à 40 degrés pendant 1h ou au soleil afin de faire pointer la pate, elle doit doubler de volume.



Ensuite filmer la pâte et la placer au frais pendant 3-4

Montage

Badigeonner le figatellu de jaune d'œuf puis de farine

Abaisser la pâte à brioche au rouleau à pâtisserie.

Enfermer le figatellu dans la pâte et replier les bords.

La placer dans un moule chemisé (beurre + farine) ou avec un papier sulfurisé.

Laisser pointer la brioche à l'air ambiant pendant 1 à 2 h.

Avec ce qu'il vous reste de pâte à brioche vous pouvez préparer des décors.

Une fois que votre brioche a pointé, la badigeonner de jaune d'œuf, mettre ou faire des décorations à l'aide d'une pointe de couteau. Badigeonner à nouveau de jaune d'œuf. Cuire dans un four à 180 degrés pendant 40 mn.

Laisser reposer 15 mn et démouler.

Servir tiède avec une salade de mâche.



Faustine rouge de J.C Abbatucci

Bonne dégustation !

Épicerie épicurienne – vins et spiritueux

Au bon épicurien, les bons outils...

La boutique Caviar & Vodka a sélectionné pour vous les accessoires qui vous permettront de bonifier vos dégustations, du tire-bouchon le plus technique à la traditionnelle bouilloire en acier émaillé. Vous pourrez allier performance et esthétique.



Le Coravin

« Buvez du vin sans retirer le bouchon » Vous avez maintenant la liberté de savourer un verre de vin tous les jours, quand vous le souhaitez, sans avoir à terminer la bouteille. Coravin est un système unique d'accès au vin qui permet de servir du vin sans retirer le bouchon pour que vous puissiez déguster le reste de la bouteille un autre jour. Parce que vos vins favoris ne devraient jamais subir de compromis, et parce que vous devriez toujours être libre de choisir le moment et la manière de les apprécier.

Mini cocottes Le Creuset

Cette adorable mini-cocotte est parfaite pour cuisiner et servir des plats individuels ou des accompagnements de type « petite assiette ». Vos invités vont adorer sa taille charmante et son côté ludique. Elle est également idéale pour



vos sauces, condiments et apéritifs préférés. Et comme elle est munie d'un couvercle, vous pouvez aussi l'utiliser pour réchauffer des sauces au micro-ondes ou pour conserver des en-cas au frais. Petite mais fabuleuse !

La Bouilloire le Creuset

Apportez une touche vintage à votre cuisine avec notre petite bouilloire Demi aux lignes légendaires. En acier émaillé, intérieur et extérieur, voici un modèle robuste, élégant et conçu pour durer. Pouvant contenir jusqu'à 1 litre d'eau, cette bouilloire s'accommode de toutes les sources de chaleur, induction comprise. Oh, et un charmant sifflement se fait entendre pour signaler l'ébullition de l'eau !



Terrine de foie gras avec presse

Pour faire soi-même son foie gras au four ou au micro-onde, à son goût et avec les épices de son choix.

Tire-bouchon

Qu'on préfère le sommelier simple au tire-bouchon à levier, l'important est l'ivresse, à chacun son style !

Sommelier Le Creuset ou Pulltex

Vous aurez tout d'un authentique sommelier avec cet élégant tire-bouchon compact professionnel. Ce modèle est très apprécié des amateurs de vin, cavistes et sommeliers, en raison de son système à double charnière breveté. Le système d'extraction

professionnel permet d'ôter le bouchon de la bouteille tout en douceur. La petite lame sert à découper aisément la capsule.

Le tire-bouchon bi-lame

Le tire-bouchon bi-lame permet de déboucher les vieux vins sans risque de détériorer le bouchon. Il permet également de réintroduire le bouchon dans la bouteille, et fait fonction de décapsuleur. Bref, l'accessoire vin indispensable pour tout amateur de vin !



Les tire-bouchons à levier

Envie d'un verre de vin ? Ce tire-bouchon pratique est votre meilleur atout. Un ustensile élégant et facile à utiliser. Tous les types de bouchons, synthétiques compris, n'offrent aucune résistance et s'ôtent d'un simple mouvement de bas en haut. Posez-le sur votre table et laissez vos invités s'amuser. Après tout, la simplicité peut briser la glace et faire de cette rencontre un moment mémorable.

TOP

- **L'HOPITAL DE BASTIA.** Il a lancé la traque des divers variants du virus.
- **LES TENDANCES NATIONALISTES.** Elles laissent croire aux prémices d'une réconciliation.
- **LA SOCIÉTÉ YUCCAS SWIMWEAR.** Elle conçoit des maillots de bain à partir de déchets plastiques récupérés en mer.

FLOP

- **LE TUEUR DE MOUFLON.** Non seulement il l'a tué mais il a également fait disparaître sa dépouille.
- **LE CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES.** Il a baissé de 30%.
- **LA CGT EN ETAT DE FAIBLESSE.** Son appel contre la précarité n'a pas été entendu.

Carl'Antò I puttachji

SE FAIRE COMPRENDRE EN CORSE

Dans une interview publiée par le quotidien toujours unique, et à la question « *le bilinguisme sera-t-il une force ?* » Pierre Ghionga, ex conseiller exécutif en charge de la langue corse avait répondu sans l'ombre d'une hésitation : « *A n'en pas douter les jeunes qui maîtriseront notre langue n'auront aucun mal à dialoguer avec des Italiens ou des Espagnols. Le socle est commun. Être bilingue est une force qui mène au plurilinguisme. Il ne faut pas donc rejeter cette chance qui nous est donnée aujourd'hui. Fort bien, mais en demandant, en corse, le prix « d'un litru d'oliu » à des Espagnols et la qualité de leurs « patecche » à des Italiens on risque de n'obtenir aucune réponse. Parce que « l'oliu » en Espagne se dit « aceite » et « a patecca » en Italie, « l'anguria », ou « il cocomero » Et ces mots là, venu d'ailleurs, ne sont que le début d'une incompréhension presque totale. A moins de puiser dans les réservoirs de science et d'y trouver ce que l'on cherche. Avec de la chance, beaucoup de chance, une chance infinie.*

ISULA BEATA

Voilà une île qui n'a pas tout à fait trois cent mille habitants mais qui affiche le sixième PIB (produit intérieur brut) du monde. C'est

là où l'espérance de vie est la plus élevée pour les hommes et presque aussi élevée pour les femmes. C'est le pays dont le système bancaire se développe le plus rapidement et où ses exportations montent en flèche. Il arrive même en tête du tout dernier classement du programme pour le développement. En termes de richesse, de santé et d'éducation, la société et l'économie de cette île sont championnes du monde. Et, cerise sur le gâteau, l'air qu'on y respire est d'une pureté exemplaire. Alors, qu'elle serait cette île ? La Corse indépendante ? Mais non, mais non, cette île est l'Islande ! Et tant pis pour les utopistes .

A PAYER CASH ?

« *Les Corses paient toujours en cash* » C'est ce qu'affirme Corse Matin dans une de ses « unes », précisant que les billets ont encore la cote pour les achats dans l'île mais oubliant, on se demande pourquoi, que les insulaires ont pratiqué le cash flow de tout temps persuadés que ce type de paiement était utilisé pour effacer l'origine de la monnaie employée. Le chèque ou la carte de crédit sont autant d'indicateurs utiles notamment à la police lorsqu'elle cherche à identifier un éventuel coupable pour qu'il décline sa responsabilité devant un tribunal. Et pas seulement la police mais tout enquêteur chargé de traîner en justice un quidam ayant des comptes à lui rendre. On pourrait même imaginer que si les Corses n'ont pas la pratique des billets c'est sans doute parce qu'ils n'en ont guère à manipuler étant pour le moins à la traîne d'une quelconque richesse. Mais c'est surtout le souci du « *qu'en dira-t-on* » qui les tracasse puisque pour eux le trop plein de cash porte atteinte à leur dignité. Pour ne pas dire à leur honneur qui, pour le défendre peut conduire au banditisme.

INDEPENDANTE ET ARGENTÉE

L'indépendance de la Corse semble avoir été mise sur les meilleurs voies du monde après le triomphe des nationalistes, indépendantistes compris, qui interpellent le gouvernement français en langue corse s v p (et pour qu'ils comprennent ce qu'ils veulent dire on pourrait leur offrir un exemplaire de l'USU CORSU de Marchetti, le meilleur dictionnaire du moment). Resté le problème des fonds propres qui font de la Corse (elle en manque tellement) une île sous tutelle. Mais Talamoni va combler cette lacune en empruntant à l'éditorialiste Christophe Barbier une bien riche idée. Il s'agit de transformer la Corse en paradis fiscal.

Ni plus ni moins. Vite un voyage d'études aux îles Caiman pour savoir comment ça fonctionne et l'Île de Beauté ne tardera pas à devenir l'Île Argentée. Et si on ajoute quelques casinos par çà par là, Marianne pourra bien vite aller se rhabiller ! Qui vous a dit que la Corse allait devenir un paradis ?

INONDATIONS SÉPARATISTES

Les inondations qui ont affecté ou qui affectent encore une grande partie de l'Hexagone ne concernent heureusement pas la Corse qui s'en tire avec quelques routes barrée par des eaux d'une hauteur limitée qui n'est pas celle d'un fleuve n'existant que dans les propos ou les écrits de vantards qui ne savent rien de la géographie insulaire ni de son domaine aquatique plus près de la modestie que de la fanfaronade. Mêmes assertions pour la neige et ses avalanches très peu meurtrières. On se souvient seulement de celle d'Ortiporio qui, en 1934, endeuilla, avec ses 37 morts, cette petite commune de la Haute-Corse. A croire que cette île est de nature à seulement illustrer le séparatisme politique et encore...

LES ÉLECTIONS... APPROCHENT

La municipalité d'Aiacciu, pardon d' Ajaccio, ne manque vraiment pas d'air ! En effet, après avoir autorisé l'ouverture des deux grands centres commerciaux avec ses amis de la droite sudistes et donc condamné le centre-ville, a décidé, par l'intermédiaire de son premier adjoint, d'expliquer aux Ajacciens dans les colonnes du quotidien unique contrôlé par le même consortium de la grande distribution, qu'avant les prochaines Territoriales, ils allaient réussir à relancer le centre-ville pour le plus grand bien de leur candidat Bonapartiste Laurent Marcangelli. Plutôt que d'essayer de relancer les commerces du centre-ville, il aurait été préférable de ne pas les laisser mourir...

UN EMPEREUR N'AURAIT PAS DÛ DIRE ÇA

Vous ne le saviez peut-être pas mais Napoléon n'a jamais eu pour la Corse les yeux de Chimène. Et s'il fallait en douter on peut servir aux sceptiques cette réflexion de l'Empereur extraite des cahiers du Général Bertrand, un de ses plus fidèles compagnons : « *La Corse est un inconvénient pour la France. Choiseul disait que si, d'un coup de trident, on pouvait la mettre sous la mer, il faudrait le faire. Il avait raison.* » On vous laisse le choix du commentaire...

Corse Pneus « la maison du pneumatique »

Entreprise familiale ajaccienne une des plus anciennes en la matière depuis 23 ans. L'accueil y est chaleureux, les conseils excellents sans forçage d'achat et quant aux « mécanos », ils ont les mains noires parce qu'ils n'ont pas peur de se les salir en travaillant, en changeant les pneus de voiture, en faisant les vidanges d'huile, en les plongeant dans les moteurs pour en changer des pièces ou des plaquettes de frein, toujours aimables avec le sourire en sus.

CORSE PNEUS
GRANDES MARQUES, PETITS PRIX

VIDANGE
FREINS
CLIMATISATION
PARALÉLLISME
PETITE MÉCANIQUE

BALÉONE - 04 95 10 10 98

Quand on arrive chez Corse Pneus, la blondinette aux yeux bleus qui vous reçoit gracieusement n'est pas une secrétaire, c'est la responsable Samantha Leca. Elle n'en laisse rien paraître, c'est une personne simple et douce. Elle n'a qu'un seul but être à l'écoute des clients et leur proposer les meilleurs tarifs pour le service rendu. Mais ne nous y trompons pas elle maîtrise fort bien la direction de son entreprise.

Tout a commencé en 1998 la zone de Baléone ne ressemblait en rien à l'actuelle, M. Leca ouvre Corse Pneus avec un associé, à l'époque il n'y avait pratiquement pas de concurrence dans le secteur. Corse Pneus proposait des pneus neufs bien entendu à des coûts très compétitifs : Goodyear-Dunlop-Michelin-Pirelli-Continental... Pneus été-hiver-toutes saisons. Pour voiture, utilitaires légers, 4 x 4, camping-cars, caravanes. Egalement, de la petite

mécanique, vidange, révision, freinage, parallélisme. Il est évident qu'avec les services et les produits offerts l'entreprise a connu un succès débordant qui ne se départit pas jusqu'à aujourd'hui. Les services sont les mêmes et les clients toujours présents avec de nouvelles générations qui viennent s'ajouter aux anciens. En un mot : Contrôle de l'usure des pneus (équilibrage, permutation, gonflage, réparation), entretien de la voiture (vidange, révision, freinage), contrôle et remplacement d'équipements (essuie-glace, feux, batteries, boutique), révision constructeur (révision du moteur, huile moteur, bougies etc.). L'assurance de la qualité du travail fait par des professionnels

de la mécanique et des pneumatiques exerçant depuis de nombreuses années. En 2009 Samantha qui se destinait à être esthéticienne abandonne ses études et intègre l'équipe pour prêter main forte, ainsi va la vie. En 2015 l'associé prend sa retraite à partir de ce moment là Samantha seconde entièrement son papa dans la gestion de la société. Depuis deux ans c'est elle qui gère Corse Pneus en totalité, M. Leca ayant des soucis de santé. Comme beaucoup de jeunes elle est passablement écoeuvée de cette pandémie qui plombe toute l'économie du pays et pratiquement au moment où elle prenait en mains « les rênes » de la gestion. La crise sanitaire l'a bien impactée Corse Pneus a fermé durant un mois au premier confinement de l'année 2020 et le personnel a été mis en chômage partiel. Seulement compte tenu des commandes importantes de pneus, il y avait de grosses échéances à payer et aucune négociation possible avec les fournisseurs. Ça a été très dur mais Samantha s'est accrochée et il n'y a eu aucun licenciement. C'est une affaire familiale, elle n'a pas de regrets d'avoir changé de cap et l'ambiance avec le personnel est parfaite. Ce sont des salariés qui sont en poste à Corse Pneus depuis de nombreuses années et sur lesquels elle peut compter, ils font un peu partie de la famille. Il va de soi que les gestes barrières sont au menu si l'on va faire changer ses pneus ou faire une vidange moteur. Pandémie oblige les horaires ont changé : 8 h-16 h non-stop du lundi au vendredi inclus. Le samedi 8 h – 12 h.

• Danielle Campinchi

Corse Pneus
 Tel : 04.95.10.10.98

Équitation

Stage cavalier aux écuries du Vallon à Borgo

Heureusement, le COVID-19 n'empêche pas toute activité sportive. Et récemment s'est tenu un stage cavalier à Borgo.

René Bousquet, gérant des écuries du Vallon de Borgo, est un cavalier professionnel à la carrière bien remplie et bien titrée et qui s'est très tôt orienté vers une carrière professionnelle vouée à sa passion. Son écurie à Borgo comporte une trentaine de boxes, 2 selleries, 2 salles de soins en intérieur et 2 salles de soins en extérieur. Elle dispose d'une carrière de 60 x 30 m et d'une carrière d'obstacle de 80x50 m. Dynamique et malgré la crise, il vient d'organiser un stage de 2 jours avec un cavalier professionnel de saut d'obstacles:



Thomas Rousseau du haras du Barquet. « Ce stage avait pour but de se préparer à la reprise de la saison 2021 » explique le maître des lieux. « En faisant venir Thomas Rousseau, nous avons pu bénéficier des conseils d'un cavalier de haut niveau ».

Un pro de l'équitation

Né à Dinan le 6 avril 1984, Thomas Rousseau est tombé petit dans le milieu du cheval. Passionné il suit alors les circuits cadets et juniors avec quelques titres : 2ème du Championnat de France Minimes en 1995, 1er du Championnat de France 3ème catégorie en 1997, 2ème du Championnat de France Junior en 1998, 3ème par équipe des Championnats d'Europe Juniors en 1999,

2ème du Championnat de France Junior en 2001, 3ème du Championnat de France 2ème catégorie en 2007. Il participe ensuite à de très nombreux concours et CSI de très haut niveau. Depuis 2012, il s'est installé en Normandie, sur la commune d'Ouille-la-bien-tournée, en plein Pays d'Auge. « On a la chance aujourd'hui, dans ce contexte de crise sanitaire d'avoir des gens qui maintiennent une activité sportive et ce n'est pas le cas de tout le monde ni de tous les sports » se réjouissait sur place Thomas Rousseau.

« J'ai une écurie professionnelle mais j'ai le plaisir de partager mes connaissances. En partageant, on apprend tout autant en enseignant qu'en écoutant et en allant vers les autres, on s'ouvre aux autres et ça donne une certaine ouverture d'esprit. Je préfère enseigner et concentrer ma qualité de chevaux qu'être dans mes écuries et monter une grande quantité de chevaux. J'ai vraiment plaisir à enseigner. J'aime ça. S'il y a de bonnes conditions de travail, un système de travail, tout va bien. On organise le travail en fonction de chaque cheval, sa forme physique et mental et du programme de concours qu'on va lui demander. On les forme comme on le ferait pour un athlète. Il faut savoir se remettre en cause, on apprend de ses erreurs. Pour le propriétaire qui me confie un cheval le but c'est d'apporter une plus-value au cheval. J'aime la formation sur les chevaux, voir la progression, et ensuite la compétition. Nous autres les cavaliers, on est compétiteurs dans l'âme. C'est ce qui nous fait évoluer au quotidien. C'est un métier qui n'est pas facile car on doit sans cesse se remettre en question et c'est au cavalier à s'adapter au cheval, pas l'inverse ». A Borgo, ce ne sont pas moins de 23 cavaliers, enchantés, qui ont reçu l'enseignement de ce grand professionnel.

• Ph.J.

Football : Le SCB en route pour la Ligue 2, maintien pour le FCBB ?



Nos clubs insulaires, le SCB et le FCBB, effectuent un bon début d'année 2021. Le SCB, en dépassant la barre des 40 points vient de valider son maintien en National et le FCBB devrait pouvoir y parvenir s'il reste sur cette dynamique. Solides, costauds, les joueurs de Mathieu Chabert semblent désormais en route pour la Ligue 2. Si cet objectif n'était pas déclaré clairement en début de saison, dirigeants, joueurs et supporters du SCB en caressaient l'espoir. En s'imposant match après match, le SCB envoie un signal fort à ses concurrents : Quevilly/Rouen, le Red Star ou encore La Mans qui ont chuté face aux bleus tant à domicile que sur la pelouse de Furiani. Mais du côté de Mathieu Chabert on reste humble et concentré. « On ne regarde pas les autres, on joue nos matchs pour les gagner, on verra à l'arrivée dans ce championnat très compliqué et difficile ». Et en recevant Villefranche, surprenant vainqueur de QRM sur sa pelouse, ce vendredi, les Turchini devront rester concentrés et respecter leurs adversaires. Mais on peut compter sur le coach occitan pour leur faire entrer dans la tête ! Du côté du FCBB, on fait le yoyo au classement entre ventre mou et places de relégables. Mais au vu des dernières prestations contre Orléans et Avranches, on peut être optimiste, les protégés du président Emmanuelli ont largement la possibilité de se maintenir à ce niveau. « Il y a de la qualité dans l'équipe mais c'est souvent dans le mental qu'on pêche » souligne le coach JA Ottviani. En se déplaçant au Mans ce vendredi, les coéquipiers de JF Grimaldi devront de nouveau faire un match plein pour grappiller au moins un point.

Aviron Indoor

Frédéric Kowal, l'homme de tous les records !

Âgé de 51 ans, l'ancien médaillé olympique a remporté le titre de champion de France d'aviron indoor, dans sa catégorie (50-54 ans) le 31 janvier dernier. L'occasion de se pencher sur une discipline en vogue et un athlète hors norme...



L'aviron Indoor, vous connaissez ? Discipline à part entière née dans les années quatre-vingt, elle est placée comme son homologue qui se déroule sur l'eau, sous l'égide de la

Fédération Française. Les championnats de France, eux, n'ont lieu que depuis 2016. Et si la crise sanitaire a freiné la plupart des disciplines sportives, la FFA, elle, a décidé de proposer un challenge : maintenir les championnats de France, dans une nouvelle appellation « *Championnat de France Indoor connectés* ». Entendez par là qu'au lieu de se dérouler dans l'arène de Coubertin, la compétition a lieu « *à domicile* », chaque athlète inscrit ayant au préalable validé sa connexion internet auprès de la FFA.

Les championnats du monde le 24 février

Les 30 et 31 janvier, les championnats de France de la discipline ont donc été mis en place. Au total, ils étaient 2600 inscrits... Parmi eux, Frédéric Kowal. Ancien athlète de haut niveau, médaillé de bronze aux JO d'Atlanta en 1996 et finaliste quatre ans plus tard à Sydney, il totalise six titres de champion de France et une douzaine d'années de haut niveau. Depuis qu'il a arrêté à sa carrière en 2008, il a continué à s'entraîner. C'est depuis les hauteurs de Carbinica (Alata) où il est installé depuis près d'une dizaine d'années avec sa famille, que l'athlète, aujourd'hui âgé de 51 ans, a décidé de se fixer des challenges : battre des records de France. Douze figurent à son palmarès en 2000m, 5000 m, 6000 m, 10000 m, semi-marathon, une heure et trente

minutes. « *Une vraie passion, souligne-t-il, mais cela représente des heures et des heures d'entraînements.* »

Frédéric Kowal avait pris part aux 2000 m, le 30 janvier dernier mais il a dû renoncer suite à une déconnexion au moment du départ. « *J'ai pu reprendre quelques heures plus tard mais mon temps (6m, 19', 4'') n'a pas été homologué.* » Dommage car le vainqueur avait réalisé une perf moindre de 20 secondes (6m, 19', 40'').

Qu'à cela ne tienne, notre homme, déjà inscrit pour la course du lendemain (500 m), restera, cette fois, connecté. « *Le 500m, ce n'est pas vraiment ma spécialité puisque j'affectionne de plus longues distances...* »

La compétition sera, à l'inverse de la précédente, beaucoup plus disputée. Dans sa catégorie (50-54 ans), Fred Kowal distance le second de quelques dixièmes (1m, 25', 4''). Un titre qui sera, bien sûr, homologué. Mais l'athlète ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Ce 24 février auront lieu les championnats du monde de la discipline. « *J'attends l'homologation du réseau concernant la validation de la connection.* »

L'occasion de grossir un peu plus son palmarès...

• Ph.P.

journaldelacorse@orange.fr

CENTURY 21.

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

Une commercialisation

21

AJACCIO - SANGUINAIRES

Les Rivages de Marinella

Du **T1** au **T4**
à partir de **165 500 €**

VUE MER

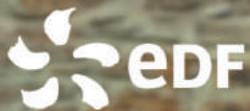
à 50 mètres de la plage
Place de parking inclus
Frais notariés réduits
Éligible défiscalisation

Prêt
à Taux
Zér0%



Une commercialisation exclusive **CENTURY 21**

CENTURY 21 Actif Immobilier | 28, cours Napoléon | AJACCIO | 04 95 21 18 00



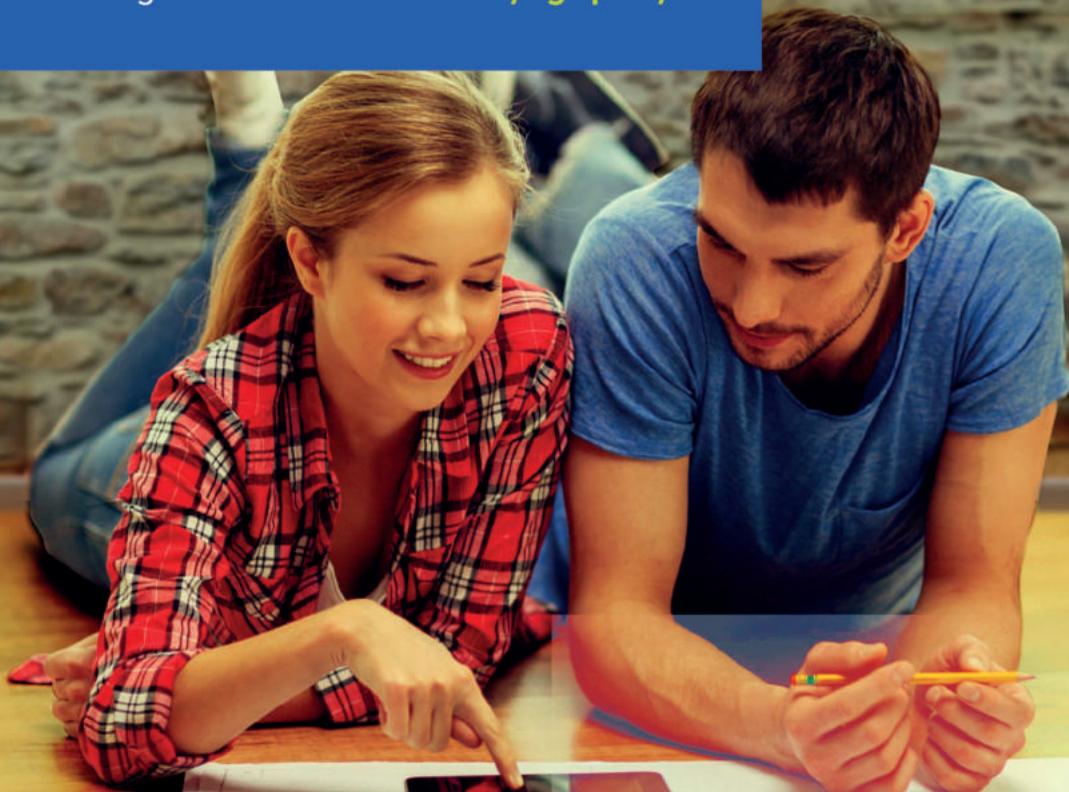
**agir
PLUS**

SOLUTION TRAVAUX BONIFIÉS

**JUSQU'À 100%
DE VOS TRAVAUX FINANCÉS***

ISOLATION, EAU CHAUDE, CHAUFFAGE...

Faites votre simulation de Prime économies d'énergie et demandez un devis à une entreprise partenaire Agir Plus sur corse.edf.fr/agirplus/



*Sous conditions de ressources.

L'énergie est notre avenir, économisons-la. L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.

Programme en faveur de la maîtrise de la demande en énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.

*Sous conditions de ressources.